



## IDÉES

Hommage à un défenseur des travailleurs, Michel Chartrand

Page B 5



## PHILOSOPHIE

Habermas et la classe de Madame Lise

Page B 6

CAHIER

B

## PERSPECTIVES

# La chasse à l'accommodement

## Mais de quoi parle-t-on, au juste?

Accommodement raisonnable... L'expression est sur toutes les lèvres et abordée sur plusieurs tribunes téléphoniques depuis une semaine. Mais de quoi parle-t-on au juste? Il s'agit d'une obligation juridique d'accommoder des personnes en leur offrant un traitement différent afin que leurs droits fondamentaux garantis par la Charte ne soient pas compromis. Un tel accommodement ne doit cependant pas se traduire par des contraintes excessives ou faire en sorte que d'autres personnes soient lésées dans leurs droits. Est-ce bien de cela que nous parlions cette semaine?

CLAIRANDRÉE CAUCHY

**L**es exemples d'ajustements pour satisfaire des membres de diverses communautés religieuses sont légion ces jours-ci dans les médias. Des juifs hassidiques ne veulent pas que leurs enfants voient des femmes en vêtements moulants s'entraîner; des policières sont invitées à céder le pas à leurs collègues masculins lorsqu'elles interviennent auprès d'un juif traditionaliste; des couples musulmans exigent que seule une femme médecin procède à un accouchement; un CLSC d'un quartier à forte concentration ethnique organise un cours prénatal non mixte...

Où s'arrêtera l'accommodement raisonnable? Les esprits s'échauffent sur le sujet depuis quelques jours, voire depuis quelques mois si on remonte au récent jugement de la Cour suprême sur le kirpan. D'aucuns, tel le chef de l'ADQ Mario Dumont, placent même la Charte québécoise des droits et libertés au banc des accusés.

Devant cette préoccupation aiguë, les juristes invitent à la prudence et à la réflexion. «Il y a une certaine dérive sur le terme "accommodement raisonnable". Les gens disent: "Je suis contre l'accommodement raisonnable", alors qu'ils ne savent pas ce que c'est», observe le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), Marc-André Dowd.

Pour parler de l'obligation d'accommodement raisonnable, il faut d'abord être en situation de discrimination, soit lorsqu'un droit garanti par la Charte est compromis, précise M. Dowd. Il est notamment question du droit au travail, à l'éducation, au logement, à l'accès aux services ordinairement offerts au public, etc. Ainsi, une jeune fille qui ne peut fréquenter l'école parce qu'elle porte le voile islamique verrait son droit à l'éducation compromis.

«Cela ne s'applique pas seulement pour des motifs liés aux convictions religieuses. Cela fait des années qu'on applique la notion d'accommodement raisonnable pour adapter des milieux de tra-

vail aux personnes handicapées ou à des femmes enceintes», note Marc-André Dowd.

La plupart des cas évoqués cette semaine dans les médias ne relèvent aucunement de l'accommodement raisonnable... Il n'est par exemple à aucun endroit question d'un droit à ne pas être dérangé par la vue de femmes vêtues légèrement.

## Des limites

«La plupart du temps, il s'agit plutôt d'une adaptation à la diversité, dans un contexte où on est libre de le faire ou pas», précise la professeure Marie McAndrew, de la chaire en étude ethnique de l'Université de Montréal. «Les institutions sont plutôt en train de chercher des façons de tenir compte des cultures pour être plus efficaces dans leur intervention», poursuit-elle.

« On parle d'un petit groupe de sikhs, puis de tous les sikhs, puis de toutes les communautés dans leur ensemble »

À la fameuse question des limites à l'accommodement raisonnable, les juristes offrent des réponses somme toute assez claires. Cela ne doit pas se traduire par des «contraintes excessives» pour les institutions ou encore brimer les droits d'autrui.

«Il ne faut pas non plus que ce soit onéreux. Par exemple, une religion qui obligerait à donner à un travailleur 100 jours de congé par année, ce serait excessif. Mais deux ou trois, cela passe», illustre le réputé avocat Julius Grey.

«Est-ce que le fait d'accommoder quelqu'un poserait tellement de contraintes que l'institution ne serait pas capable d'accomplir son mandat?», interprète de son côté Marie McAndrew.

L'aménagement effectué pour accommoder une personne ne doit pas en léser d'autres. «On ne peut invoquer un droit pour en bafouer un autre, tel le droit à l'égalité des sexes, à la sécurité ou le droit des enfants. [...] Par exemple, un enseignant ne peut invoquer des pratiques culturelles pour ne pas référer un cas à la DPJ», illustre Mme Mc Andrew. Elle précise que, dans le cas du jugement sur le kirpan, la Cour suprême n'a pas reconnu une primauté du droit à la pratique religieuse sur le droit à la sécurité. La plus haute cour du pays a plutôt statué que le

VOIR PAGE B 3: CHASSE



ALI JAREKJI REUTERS

## Dérapage à l'UQAM

## Une crise de chiffres ou de gouvernance ?

Y a-t-il un capitaine à bord de l'UQAM? Le raz-de-marée qui a secoué le navire universitaire cette semaine laisse derrière lui de nombreuses questions sans réponse. L'explosion des coûts de construction n'a toujours pas été détaillée, pas plus que le manque à gagner entourant les projets immobiliers de l'UQAM. De quel dérapage s'agit-il, au juste?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

**L**a crise qui secoue l'Université du Québec à Montréal (UQAM) cette semaine laisse pantois. L'ampleur de l'éventuel cratère financier creusé dans le budget de l'université en a étonné plus d'un, mais c'est surtout le nombre de questions demeures sans réponse qui enveloppe toute cette histoire d'un nuage de confusion et de mystère. Si on ajoute à cela tous les éléments d'un putsch politique, au cœur duquel se retrouve le recteur Roch Denis, l'histoire prend vite les contours d'une «affaire».

Les faits: le conseil d'administration de

l'UQAM a pris connaissance mardi d'un rapport de vérification défilant une série d'anomalies financières. On y évoque des dépassements de coûts de construction — 40,6 millions — dans l'érection du Complexe des sciences. On y décrit l'absence de 66 millions — sur 98 — dans le plan de financement du nouveau site. On y apprend l'impossibilité de couvrir les frais d'intérêts liés aux obligations de 150 millions de dollars émises pour l'UQAM, ce qui creuse le budget de fonctionnement de l'établissement.

Sitôt révélées dans *Le Devoir*, ces données ont provoqué un remue-ménage sans précédent, l'ensemble des doyens de l'université du

centre-ville demandant la démission du recteur. Selon nos informations, tous les vice-recteurs, à l'exception d'un membre de l'équipe du vice-rectorat, ont évoqué le bris de confiance envers l'autorité de l'université. Propulsé vers la porte de sortie, Roch Denis invitait cette semaine à un examen plus complet avant de passer aux condamnations.

Les interrogations toujours sans réponse: à quoi attribue-t-on ces dépenses imprévues de 40 millions? Interrogé cette semaine par *Le Devoir*, l'entrepreneur Pierre Pomerleau, responsable du chantier du Complexe des sciences, affirmait avoir respecté à la lettre le budget de 165 millions de dollars que l'UQAM lui avait octroyé, réalisant même une économie d'un million en bout de course.

Comment explique-t-on le manque à gagner de 66 millions dans le plan de financement? Outre la minceur du soutien public dénoncée



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une partie du Complexe des sciences.

VOIR PAGE B 2: UQAM

#McGill

## Cours intensifs de langue

Que ce soit en anglais ou en français, nos cours vous permettront d'acquérir les compétences linguistiques et communicatives nécessaires pour vos objectifs professionnels et personnels.

► Début des cours: janvier 2007.  
► Groupes restreints vous permettant de partager une expérience d'apprentissage unique avec des étudiants d'ici et d'ailleurs.

► Cinq niveaux (de débutant à avancé).  
► Programmes menant au Certificat de compétence en anglais de McGill ou au Certificat de compétence en français de McGill.

Pour de plus amples renseignements:  
[www.mcgill.ca/eflp](http://www.mcgill.ca/eflp)



McGill  
Centre d'éducation permanente

Inscrivez-vous dès maintenant! (514) 398-1212 (programme d'anglais) | (514) 398-1202 (programme de français)

## PERSPECTIVES

## L'embrouillamini irakien hante la vie politique américaine

Toutes les propositions de sauvetage sont accueillies avec scepticisme



Jean Dion

## Si c'est écrit, ça doit être vrai

La ministre d'un ministère en est finalement arrivée à la conclusion qu'elle était dépassée par les événements.

«Quand j'ai été nommée ministre de l'Environnement, j'ai pris ça au sens premier, ministre de ce qui environne, de ce qu'il y a autour. Comme j'étais solidement implantée dans mon milieu, je me suis dit que ça n'allait pas être trop compliqué. J'ai songé que je n'aurais à m'occuper que de mon carré de sable bitumineux. Je ne pensais pas que j'allais être pognée avec des moumounes qui craignent pour des niaiserie comme l'avenir de la planète Terre, comme si l'activité économique productrice de richesse et d'emplois pouvait être nuisible à qui que ce soit», a déclaré depuis l'Afrique la ministre, qui a ajouté «perdre royalement [s]on temps à cette conférence de mauviettes alors qu'il y a tant d'autres choses à faire, de la prospection gazière par exemple».

«Le Kenya, c'est quoi ça, le Kenya? Un autre de ces pays qui vivent au crochet du reste du monde. Je suis persuadée que si le Kenya faisait partie du Canada, il serait une de ces provinces qui reçoivent de la péréquation, détournent de ce fait l'Alberta et poussent l'insulte jusqu'à ne même pas voter conservateur, a poursuivi la ministre. La seule bonne raison d'être venue ici, c'est qu'en chemin, l'avion a brûlé quelques tonnes de bon pétrole albertain, renforçant ainsi notre économie et rehaussant notre niveau de vie.»

La ministre a ajouté que la bataille autour du respect du protocole de Kyoto divise inutilement le pays. «On n'a pas besoin de chicane entre les créateurs de richesse et les chialeux pauvres. Si les partisans de la calotte glaciaire veulent qu'elle dure, ils n'ont qu'à acheter des congélateurs. Mais les congélateurs, je tiens à vous le rappeler, ça pollue d'aplomb. Vous voyez bien que la position des chialeux ne tient pas debout», a-t-elle souligné.

La ministre a par ailleurs véhémentement déploré que son homologue français s'ingère dans les affaires internes du Canada en louant la position du Québec dans le dossier Kyoto. «Est-ce que je m'ingère dans les affaires internes françaises, moi? Non, et il y a d'excellentes raisons pour ça: je ne parle pas un traître mot de français, je ne connais rien à la France, je me fous de la France, c'est laid la France, on y mange beaucoup plus mal qu'en Alberta, les Françaises ne sont pas aussi belles que moi, et la France, dites-moi, elle en serait où si on n'était pas allés la sauver en 44? C'est bien ce que je pensais.»

Selon la ministre, tout ce qu'on peut accorder à la France, c'est d'avoir une ministre de l'Environnement qui se prénomme Nelly. «Ça, je comprends ça. Il y a même plein de Nelly en Alberta», a-t-elle conclu.

Un candidat à la direction du Parti libéral du Canada a révélé qu'il avait été mal cité lorsqu'on a rapporté qu'il était disposé à reconnaître le Québec comme nation.

«Êtes-vous malades? Vous pensiez vraiment que je serais assez fou pour débiter une pareille anerie, qui risquerait de compromettre l'unité canadienne et le délicat équilibre entre les citoyens citoyennes de toutes origines, de toutes cultures, de toutes langues, de toutes couleurs, de toutes religions, de toutes coutumes, de toutes traditions, de toutes allégeances et de toutes différences? Depuis quand le Parti libéral serait-il en faveur du fédéralisme d'ouverture? C'est une patente conservatrice, le fédéralisme d'ouverture, la meilleure preuve en étant que ça ne marche pas», s'est étonné le candidat.

«Non, ce que j'ai dit, c'est qu'il fallait de toute urgence reconnaître le Québec comme nation. Un concept, quoi, une idée générale, une espèce d'abstraction, une vue de l'esprit. Ça n'engage à strictement rien, et comme les Québécois avaient n'importe quoi, ils vont accepter ça, j'en suis convaincu», a ajouté le candidat.

«Il n'y a qu'à leur dire qu'il s'agit d'un accommodement raisonnable.»

Un gars aperçu à la station de métro Berri-UQAM en train de courir à toutes jambes vers le quai direction Longueuil s'est révélé, après interrogatoire, dans l'impossibilité radicale d'expliquer pourquoi il courait ainsi.

«Le quai direction Longueuil est sensiblement éloigné des autres, de sorte que de l'endroit où j'étais lorsque vous m'avez vu en train de courir, il était radicalement impossible d'entendre si une rame arrivait ou était sur le point de partir. Il était, en conséquence, parfaitement idiot de courir. Aussi ne puis-je vous expliquer pourquoi je courais», a déclaré le gars lorsque rejoint sur le quai, attendant toujours le métro, par un interrogateur qui, lui, s'était rendu au même quai en marchant tranquillement.

«La seule hypothèse plausible que je vois, c'est que la station de destination porte le nom Longueuil-Université de Sherbrooke, et Sherbrooke, je veux dire la ville, ça sonne loin en termes de métro et, subconsciemment, les gens qui courent vers le quai direction Longueuil sentent que s'ils ratent le prochain convoi, ils vont accuser un retard considérable. Mais cela ne tient pas debout puisque chacun sait qu'il y a une rame toutes les cinq minutes. Peut-être, donc, que je suis juste con. Ou alors très soucieux de montrer que je suis pressé parce que ma très importante présence est requise quelque part dans les plus brefs délais sinon le monde va s'écrouler, ce qui revient au même», a ajouté le gars, légitimement fier d'être interviewé même si ce n'était pas pour la télé.

Le gars a cependant précisé qu'il détestait les autres personnes qui courent dans le métro et certains autres lieux publics parce que cela le gêne lorsqu'il est planté en plein milieu d'un endroit très passant en train de jaser, en personne ou au cell, alors qu'il raconte «des choses essentielles».

«Je suis un ardent défenseur du civisme, a indiqué le gars. Par exemple, je déteste quand les gens essaient d'entrer dans un wagon de métro avant que les passagers n'en soient sortis. Moi, je ne fais pas ça. Moi, je n'entre pas, mais je reste devant la porte. L'effet est le même, remarquez, les gens sont tout autant empêchés de sortir, mais c'est beaucoup plus poli.»

Le gars a conclu en notant que le fait de courir lui avait somme toute été utile puisqu'il avait attendu 30 secondes de plus sur le quai, ce qui lui avait permis de retrouver son souffle.

Ragailardis par la majorité qu'ils viennent de décrocher au Congrès, plusieurs démocrates martèlent maintenant qu'une sortie de crise irakienne passe par un retrait militaire progressif et que celui-ci devrait commencer dans quatre à six mois. En parallèle, l'idée d'une collaboration de l'Iran et de la Syrie avec les États-Unis afin de stabiliser l'Irak est tirée à hue et à dia. Dans un cas comme dans l'autre, les propositions de sauvetage sont accueillies avec scepticisme.

GUY TAILLEFER

Après le 11-Septembre, l'Iran a apporté aux États-Unis un soutien actif pour renverser les talibans en Afghanistan et établir un nouveau gouvernement à Kaboul, calculant que sa bonne volonté contribuerait à un dégel des relations de Washington avec Téhéran. En lieu et place, George W. Bush a décréte quelques semaines plus tard dans son discours sur l'état de l'Union que l'Iran faisait partie de l'«axe du mal».

Les mollahs en ont conclu que Washington n'allait pas se laisser attendrir par leur effort de collaboration et que la Maison-Blanche ne renonçait pas à vouloir renverser leur régime. Avec le résultat que l'affrontement géopolitique Téhéran-Washington demeure un des plus incendiaires sur la planète.

C'est dans ces conditions que circule l'hypothèse voulant que l'Iran et la Syrie — ce dernier pays étant officiellement traité en paria par les États-Unis pour son soutien au «terrorisme» anti-israélien — soient appelés à la rescousse pour aider les Américains à s'extirper du borborygme irakien.

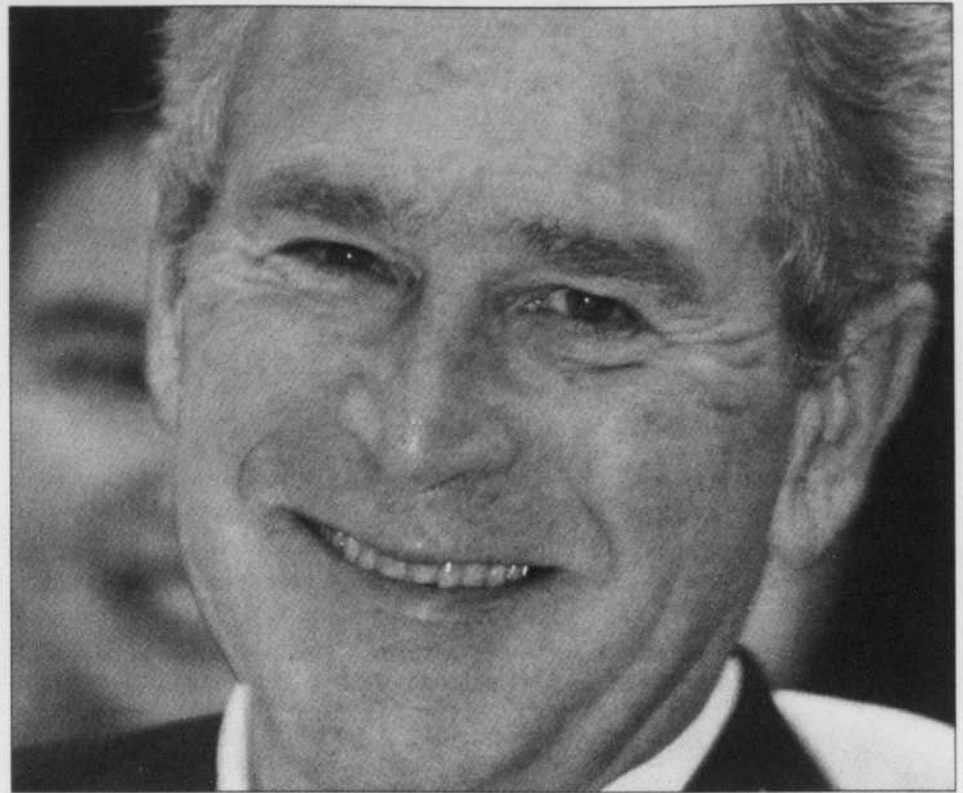
L'Iran a, sur l'Irak et sa majorité chiite, une influence à tous les niveaux. Il y a développé une importante infrastructure militaire et sécuritaire. Il finance le trafic d'armes et des partis politiques. Et il aurait sans doute assez d'influence politique et culturelle, analysent les spécialistes, pour convaincre les chiites irakiens de faire un compromis avec la minorité sunnite, qui a perdu le pouvoir en même temps que Saddam Hussein.

Sauf que le cas de l'Afghanistan a rendu les Iraniens «beaucoup plus prudents au sujet de ce qu'ils sont prêts à céder», dit Nasser Hadian-Jazy, politologue à l'université de Téhéran, cité par *The Christian Science Monitor*. Et beaucoup plus sûrs d'eux et belliqueux, depuis l'arrivée au pouvoir du président Mahmoud Ahmadinejad, envers une Amérique trébuchante.

Soufflant le chaud et le froid, la Maison-Blanche s'est déclarée d'accord mercredi «sur le principe» de pourparlers directs avec Téhéran tout en continuant d'exiger de l'Iran qu'il renonce à son programme nucléaire avant que les discussions ne s'amorcent. Le même jour, la secrétaire d'État, Condoleezza Rice, affirmait «ne rien voir» dans le comportement des Iraniens «suggérant qu'ils sont prêts à contribuer à la stabilité de l'Irak».

Commentaire à la BBC de Rosemary Hollis, de Chatham House, à Londres: «Ce sont eux [les États-Unis et la Grande-Bretagne] qui sont faibles. Mais ils continuent d'exiger de l'Iran qu'il fasse toutes les concessions.» À dire vrai, elle doute que les discussions, si nécessaires soient-elles à des fins d'apaisement régional, déboucheraient sur des résultats concrets.

Sous le bruit qui accompagne l'éventualité d'un dialogue, encouragé par l'Iraq Study Group de l'ancien secrétaire d'État James Baker, l'administration Bush doute profondément, non sans raison, des efforts que l'Iran et la Syrie seraient disposés à faire pour alléger



George W. Bush

REINHARD KRAUSE REUTERS

les misères des troupes américaines et britanniques en Irak. À quel prix, du reste, serait-elle prête à sceller cette collaboration compte tenu du fait que la facture pourrait impliquer des pressions sur son allié israélien en faveur de la création d'un Etat palestinien viable et des concessions à la Syrie au sujet du Liban et des hauteurs du Golan? En visite lundi à la Maison-Blanche, le premier ministre israélien Ehoud Olmert a clairement fait connaître son opposition à un tel rapprochement.

Pour Jihad el-Khazen, ancien rédacteur en chef du journal *al-Hayat*, considéré comme le quotidien de référence, basé à Londres, de la diaspora arabe, la cause est entendue: «La stratégie va échouer», dit ce pourfendeur d'Israël et des États-Unis. Pure réaction aux législatives du 7 novembre, «elle est fondée», affirme-t-il dans *al-Hayat*, sur des considérations de politique intérieure américaine plutôt que sur le désir de soulager les souffrances du peuple irakien. Elle est preuve de désespoir plutôt que de conviction».

## Approche contestée

Le désarroi aux États-Unis sur la question irakienne n'aura, en effet, jamais paru plus manifeste. Un bluff n'en excluant pas un autre, le président Bush, selon le quotidien britannique *The Guardian*, envisagerait un «dernier gros effort», sous la forme du déploiement de 20 000 soldats additionnels, pour gagner la guerre en Irak. Ce qui l'exposerait à une collision frontale avec le nouveau Congrès, où la thèse à la mode dans les cercles démocrates veut qu'en commençant dans quatre à six mois à retirer les troupes coalisées, le gouvernement irakien du premier ministre Nouri al-Maliki serait forcé de prendre ses responsabilités dans la reconstruction et le rétablissement de la sécurité au pays.

«Les leaders politiques irakiens ne comprennent pas qu'il y a une limite au sang et à l'argent que les Américains sont prêts à verser», affirme l'influent sénateur démocrate Carl Levin.

Cette approche a été taillée en pièces ces derniers jours par plusieurs généraux américains, y compris parmi ceux qui ont critiqué la stratégie irakienne du président Bush.

Le général John Abizaid, commandant des forces américaines au Proche-Orient, a catégo-

riquement rejeté la proposition démocrate de désengagement, estimant qu'elle ne ferait qu'ouvrir la porte à plus de violence sectaire. À brève échéance, croit-il, l'espoir d'une solution passe au contraire par une augmentation substantielle des troupes.

Le général à la retraite Anthony Zinni, un de ceux qui avaient réclamé la tête du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld avant que celui-ci ne démissionne il y a une semaine et demie, opine en entrevue au *New York Times*: «On ne peut pas mettre de la pression sur un homme blessé [le premier ministre Maliki]. On part de la prémisse que les Irakiens n'en font pas assez pour se prendre en main, mais je ne suis pas sûr qu'ils soient en mesure de freiner la violence.»

La thèse démocrate est «terriblement naïve», juge de son côté un autre général à la retraite, John Batiste. Avant d'envisager un retrait, dit-il, les États-Unis doivent faire des efforts notables pour remédier au chômage dans le pays, contrôler les frontières, accélérer la formation des forces de sécurité irakiennes, s'attaquer aux milices et améliorer la coopération avec les chefs tribaux.

Tâche dantesque alors que des reportages croisés étalent les ratés de la reconstruction, dans laquelle le gouvernement et les contractants américains ont englouti 38 milliards de dollars. Ce que M. Bush qualifiait à l'automne 2003 de «plan Marshall» pour l'Irak souffre de gaspillage, de détournements de fonds et de mauvaise planification, le tout dans un contexte d'insécurité où la violence a fait plus de 500 morts parmi les travailleurs sur le terrain.

Dans tout l'Irak, on a estimé à 180 par jour le nombre d'attaques contre les troupes alliées en octobre. Pendant le même mois, les civils irakiens ont, en moyenne, été victimes de 40 attaques quotidiennes. Selon le bureau de la CIA à Bagdad, on assiste à une désintégration de l'Etat irakien et à une atomisation croissante du champ de bataille, au point qu'au sud, factions chiites se battent contre factions chiites, pendant qu'au nord, sunnites se battent contre sunnites. Depuis le milieu de l'été, note-on, les milices chiites et les groupes d'insurgés sunnites multiplient chacun de leur côté les opérations de nettoyage sectaire et ethnique, forçant des dizaines de milliers de personnes à Bagdad à quitter leur maison.

Le Devoir  
Avec The Christian Science Monitor  
et The New York Times

## UQAM

SUITE DE LA PAGE B 1

cette semaine par l'UQAM, seule la vente non conclue du pavillon Saint-Alexandre — des revenus possibles de sept à dix millions — a été servie comme élément de réponse.

Le comité de vérification, qui a conclu à des ratés dans la gouvernance de l'UQAM, n'a pas rencontré le recteur avant de produire son rapport. Pourquoi? Un changement de garde ayant été effectué au printemps dernier au poste de vice-recteur aux affaires administratives et financières, on n'a pas — encore! — rencontré l'ancien titulaire du poste (Mauro Malservisi, parti à la retraite en mai), celui qui a tenu les cordons de la bourse tout au long du processus. Pourquoi? On rencontrera M. Malservisi la semaine prochaine, de même que Roch Denis, mais les conclusions du comité de vérification ont été présentées mardi.

Plus qu'une affaire de chiffres, cette crise a soulevé des questions de gouvernance au sein de l'UQAM. Saisi mardi de l'ampleur du dossier, le conseil d'administration a réagi en promettant la nomination d'un contrôleur financier dont la première tâche sera de suivre l'évolution du projet de l'Îlot Voyageur, que les professeurs de l'UQAM entendent comme une autre «catastrophe financière» possible. Le conseil a aussi décréte *illico presto* qu'il valait mieux qu'un comité de gouvernance examine les modes de gestion de l'UQAM et l'imputabilité de chaque groupe.

S'agissant de gouvernance, toutefois, le conseil de l'UQAM songe à une révision des pratiques de gestion de la boîte. Quitte à remettre en question les modes de fonctionnement du conseil lui-même et du comité exécutif? «Tout à fait, absolument», a répondu cette semaine le pré-

sident du conseil, Alain Lallier, lorsque la question lui a été posée. «Je crois qu'il faut revoir les modes de communication entre les diverses instances, la manière de distribuer les autorisations, la gestion de l'information, l'harmonisation des cellules directrices», poursuit l'ancien directeur du Cégep du Vieux-Montréal.

La manière de construire le Complexe des sciences pourrait peut-être expliquer une portion de la confusion à laquelle on a assisté cette semaine, croit le président Lallier. «Le complexe a été construit en mode rapide [traduction de *fast track*], et peut-être que nos modes de gouvernance n'y sont tout simplement pas arrivés.»

Le *fast track* suit un principe vieux comme le monde, selon lequel «le temps, c'est de l'argent». Si on le résume à sa plus simple expression, il s'agit de creuser le chantier sans avoir la touche finale au côté design du projet. «C'est comme si la construction et le design évoluaient simultanément», exposait cette semaine le président-directeur général de Pomerleau, Pierre Pomerleau, en entrevue au *Devoir*. «Contrairement à ce que les gens croient, c'est devenu la norme dans l'industrie en Amérique du Nord et partout dans le monde. Presque tous mes chantiers sont conçus en *fast track*».

L'agenda de Pierre Pomerleau est plutôt rempli et, dans le secteur de l'éducation, la vaste majorité des universités québécoises — qu'on sait très actives en matière de construction — ont goûté à la mode Pomerleau. «Le *fast track* donne des chantiers très efficaces, très économiques et qui se montent en des temps records», ajoute l'entrepreneur québécois.

Pour des universités peut-être habituées à des modes de gestion plus conventionnels, l'idée de

voir le design précéder la construction d'une semaine a-t-elle occasionné des débordements du côté de la tenue de portefeuille? «Non, je ne crois pas que le *fast track* explique des problèmes financiers, au contraire», a quant à lui répondu le recteur Denis. «Ça invite plutôt à un mode de suivi très serré du projet, et moi, je suis convaincu qu'il permet plutôt une meilleure gestion», des propos corroborés par Pierre Pomerleau.

Le *fast track* s'accompagne toutefois d'une bonne dose d'incertitude, avec laquelle certains composent peut-être mal. «Nos règles de gouvernance doivent peut-être elles aussi s'adapter à cette façon de faire», poursuit Alain Lallier. Un comité de suivi — dont faisaient partie tant le président du conseil que le vice-président, Jacques Girard — a pourtant été institué après autorisation du conseil pour permettre de donner le feu vert aux contrats en cours de route, sans toujours revenir au conseil élargi. «Le conseil n'a-t-il pas lui-même une part de responsabilité dans cette affaire?», avons-nous demandé au président Lallier. «Ce sont des questions qui seront examinées par le comité de gouvernance.»

En attendant, d'autres morceaux du casse-tête s'ajouteront au début de la semaine prochaine, alors que le comité de vérification recevra en entretien le recteur et l'ex-vice-recteur aux affaires administratives. La tâche n'est toutefois pas terminée: le raz-de-marée de cette semaine, qui cause un chaos politique considérable, ne concernait que le Complexe des sciences, un projet de 165 millions. La lumière reste à faire sur l'Îlot Voyageur, dont les estimations tournent autour de 320 millions.

Le Devoir

## PERSPECTIVES

## Quel avenir pour l'ADQ?

Dumont refuse de considérer les prochaines élections comme celles de la dernière chance pour son parti

ROBERT DUTRISAC

Trois-Rivières — Y a-t-il un avenir pour l'Action démocratique du Québec? L'ex-président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Gilles Taillon, pense que oui puisqu'il vient d'accepter la présidence de cette formation politique, fondée il y a maintenant 12 ans. Et compte tenu des faibles appuis recueillis par l'ADQ dans les récents sondages, on ne peut pas accuser Gilles Taillon de faire preuve d'optimisme crasse.

Dans l'entrevue qu'il a accordée au *Devoir* en vue du sixième congrès général de l'ADQ, qui s'ouvre aujourd'hui, Mario Dumont refuse de considérer que les prochaines élections générales représentent, pour son parti, celles de la dernière chance. «L'histoire d'un peuple n'a pas de dernière chance», affirme M. Dumont.

N'empêche qu'il est forcé d'admettre que «ce ne serait pas satisfaisant» si l'ADQ ne réussissait pas à obtenir mieux que les 12 ou 15 % que lui accordent les sondages. Il est difficile d'imaginer Mario Dumont se retrouver à l'Assemblée nationale après les prochaines élections aux côtés de deux ou trois députés «néo-créditistes», pour reprendre l'expression d'un chroniqueur, pendant toute la durée d'un mandat.

«On ne peut pas préparer une élection avec des "si" et des "peut-être" et des "lendemain", dit-il. Le chef adéquate n'a pas l'intention de se préparer au pire.

L'arrivée de Gilles Taillon est providentielle pour Mario Dumont. C'est excellent pour le moral des troupes et c'est surtout excellent pour le moral du chef, qui a connu une année difficile, avoue-t-il, disant voir dans cette adhésion un argument pour en susciter d'autres.

Non seulement Gilles Taillon a été président du CPQ, il a aussi une solide expérience de l'administration publique. Il a été vice-président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et également vice-président de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Avant même que sa nomination ne soit annoncée, il a été associé à la rédaction des propositions qui seront débattues au congrès. «Il est reconnu universellement [sic] comme quelqu'un de modéré, de réfléchi dans ses positions, quelqu'un [qui est doté] d'un bon jugement», dit M. Dumont. Il a à cœur «de présenter des propositions politiques qui soient concrètes, qui soient applicables».

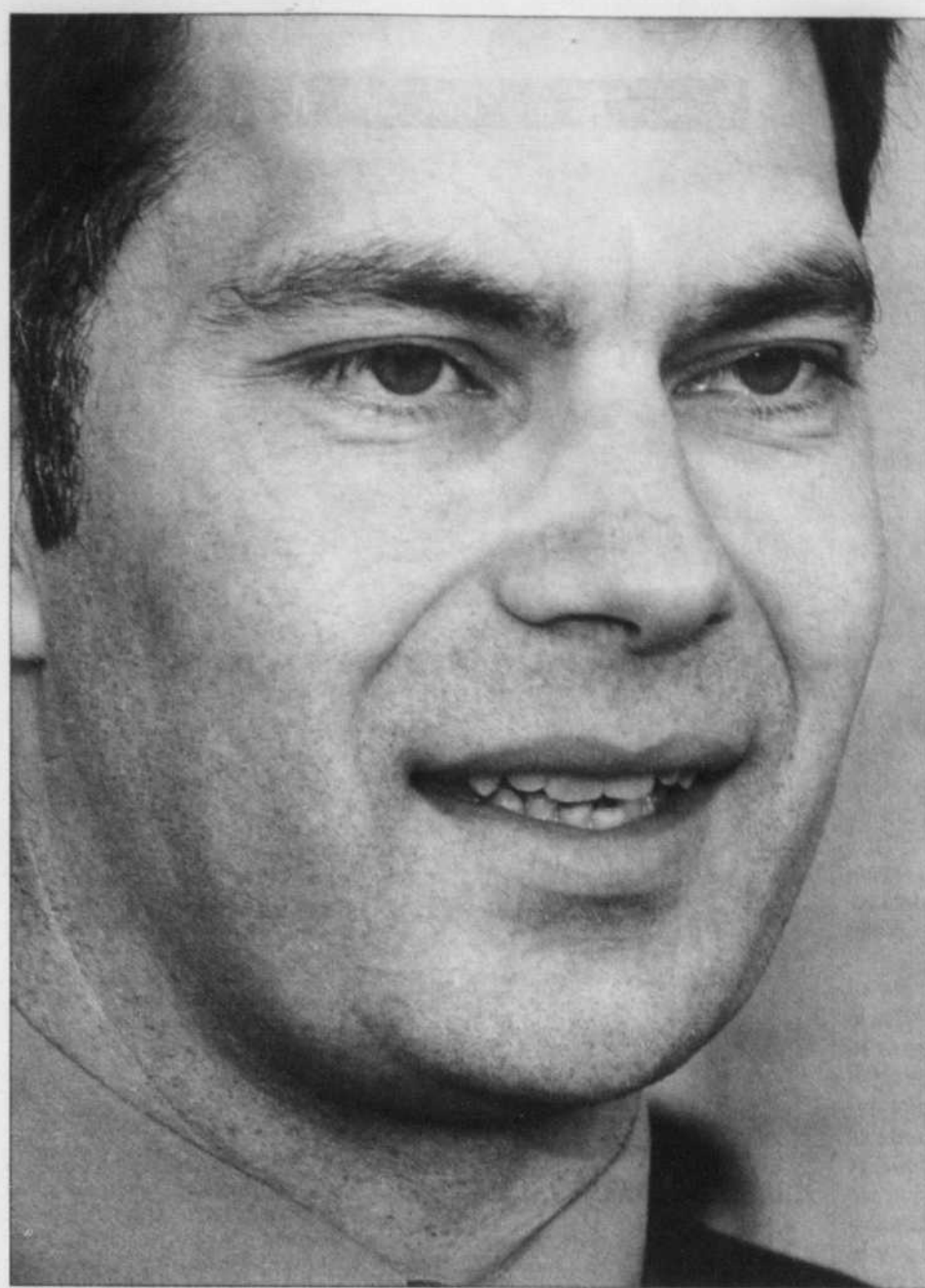
## Des leçons retenues

En matière de programme, M. Dumont a beaucoup appris de la débâcle des élections de 2003. «C'était un mauvais programme», a-t-il déjà reconnu. Aux prochaines élections, l'ADQ n'abandonne pas ses objectifs, «mais on va arriver avec des mesures plus simples et mieux construites».

Il cite l'exemple des fameux bons de garde que l'ADQ avait inscrits à sa plate-forme électorale en 2003, qui auraient permis aux parents d'acheter des services de garde sous toutes les formes (CPE, garde en milieu familial, garderies privées, garde à la maison), une mesure complexe et difficile à expliquer. Aujourd'hui, l'ADQ propose une mesure beaucoup plus simple: une allocation compensatoire pour les parents qui n'envoient pas leurs enfants dans les garderies à 7 \$ par jour. «Quand il y a 125 candidats qui font campagne là-dessus, les explications sont moins lourdes et moins longues», souligne Mario Dumont. On n'a qu'à imaginer le pauvre candidat adéquate forcé d'expliquer dans une assemblée de cuisine les tenants et aboutissants de la flat tax lors de la campagne de 2003.

Jusqu'à maintenant, l'ADQ avait toujours refusé les étiquettes de gauche ou de droite. «Ce sont des appellations incontrôlées et incontrôlables», a déclaré Jean Allaire au *Devoir*. Mais n'en déquait à ce fondateur de l'ADQ, ce refus des étiquettes est chose du passé. «Aujourd'hui, les adéquistes disent que leur parti est de centre-droite», souligne Mario Dumont. C'est d'ailleurs inscrit dans les nouveaux documents de l'ADQ. «S'autodéfinir plus clairement, c'est un facteur de cohésion».

L'ADQ cherchera à éviter les positions extrêmes, ce qu'elle n'a pas toujours réussi à faire par le passé. «Les extrêmes au Québec, ça ne marche pas. C'est sûr qu'il faut se tenir au centre-droit», dit Mario Dumont. Le conservatisme moral n'a pas sa place ici.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Mario Dumont table sur une vague comme celle qui a porté les conservateurs de Stephen Harper lors des dernières élections fédérales.

Mario Dumont est toujours persuadé qu'il existe dans l'électorat québécois une inclination pour des positions plus à droite, malgré la performance actuelle de l'ADQ et la chute des conservateurs de Stephen Harper dans les sondages au Québec. Cette baisse est due en bonne partie au refus du gouvernement conservateur de respecter le protocole de Kyoto, selon Mario Dumont. «Il y a un thème — et c'est prouvé dans le monde — pour lequel il n'y a plus d'axe droite-gauche, surtout chez les plus jeunes générations, et c'est l'environnement», fait-il observer.

«Aujourd'hui, les adéquistes disent que leur parti est de centre-droite»

Il existe donc de l'avenir pour la droite au Québec. «Je suis sûr que ça peut rallier la majorité silencieuse. Mais pour les rallier, il faut avoir plus de Gilles Taillon», estime-t-il.

«La pertinence d'idées un peu plus à droite au Québec, pour moi, c'est une urgence. C'est sain. C'est nécessaire», livre-t-il. «Le Québec est allé trop loin de l'autre côté pendant une trop longue période. Le Parti québécois, avec son programme de centre-gauche, a livré la marchandise, y compris à des époques où c'était nécessaire.» Mais au gouvernement, le Parti libéral «n'a eu aucun courage». C'est un parti qui n'a «aucun tonus en matière d'idées politiques», un parti qui, «plus que jamais aujourd'hui, n'a d'autre objectif que la recherche du pouvoir, que de dépenser de l'argent pour se maintenir au pouvoir». C'est pourquoi le Québec a besoin d'un «recentrage», arguait-il. «Je crois à l'équilibre des sociétés.»

Les visées adéquistes dans le domaine de la santé restent essentiellement les mêmes qu'en 2003 mais, encore là, elles sont exprimées plus simplement: les Québécois pourront payer de leur poche ou prendre de l'assurance privée pour obtenir des soins ou des traitements fournis exclusivement par le système de santé public à l'heure actuelle. «On va faire beaucoup campagne là-dessus», signale le chef adéquite.

«Si on avait à dire ce qui est le plus fondamental dans les changements que l'ADQ amène, c'est sûr que c'est la santé.»

Mais ce sont sans doute les mesures destinées à la famille, des mesures essentiellement natalistes, qui apparaissent les plus séduisantes pour la classe moyenne, les jeunes familles en particulier, la cible de prédilection de l'ADQ. Ainsi, les militants adéquistes débattent en fin de semaine d'une proposition pour verser aux familles un «baby bonus» de 5000 \$ pour la naissance d'un troisième enfant et les suivants. L'ADQ entend également proposer que la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) couvre l'ensemble des frais pour les traitements de l'infertilité et que l'État offre une aide financière pour l'adoption internationale.

Dans les circonscriptions francophones à l'extérieur de la région de Montréal, l'ADQ compte faire des percées en profitant de la division du vote entre péquistes et libéraux. Gilles Taillon affirmait cette semaine que l'ADQ est capable de ravir des votes au PQ dans ces comtés. Déjà, on concède l'île de Montréal, où l'appui à l'ADQ est marginal, en deça, bien souvent, du Parti vert. «S'il y a un mouvement ou une vague [en faveur de l'ADQ], c'est difficilement de Montréal qu'elle va partir», reconnaît le chef adéquite.

Mario Dumont table sur une vague comme celle qui a porté les conservateurs de Stephen Harper lors des dernières élections fédérales, leur procurant dix sièges. «Quelques semaines de campagne de plus et ils en auraient peut-être eu 30», avance-t-il.

«Tous les résultats sont possibles», affirme le chef adéquite. Le meilleur comme le pire. Après la montée fulgurante de l'ADQ dans les sondages en 2002 et l'effondrement aux élections de 2003, Mario Dumont est bien placé pour le savoir.

Le Devoir

## CHASSE

SUITE DE LA PAGE B 1

droit à la sécurité n'était pas compromis par un couteau placé dans un étui en bois, lui-même glissé dans un fourreau en tissu cousu, dans un contexte scolaire où les enfants et les enseignants se côtoient quotidiennement.

Les lois et les règlements applicables à tous posent eux aussi des limites à l'accommodement. Ainsi, le programme d'étude doit être suivi par tous les enfants. On n'est pas tenu d'accorder une exemption à de jeunes filles musulmanes qui ne pourraient suivre des cours d'éducation physique. «Mais la loi permet des cours non mixtes», observe Mme McAndrew.

M<sup>r</sup> Grey, qui avait plaidé la cause du kirpan devant la Cour suprême, ajoute que l'accommodement raisonnable ne doit surtout pas être invoqué pour aider à «construire les murs des ghettos». «Je suis contre la ghettoïsation, contre les tribunaux islamiques, les écoles séparées. Il faut aider les gens de façon raisonnable à s'intégrer en douceur et non creuser des fossés», plaide l'avocat civiliste. Le refus d'accommoder peut finalement repousser des personnes dans le camp retranché de leur communauté, dans des institutions séparées.

## Une dérive?

Julius Grey, qui a plaidé plusieurs causes d'accommodement raisonnable, s'inquiète de la façon dont le débat évolue. «Il y a un dérapage. Des gens sont devenus obsédés par l'idée qu'on ne peut céder en rien, que toute variation constitue un com-

promis quant à la nature même de notre société», déplore-t-il. Il souligne que le concept du droit suppose nécessairement des variations dans son application. La chercheuse Marie McAndrew estime elle aussi inquiétante la «chasse à l'accommodement» qui a cours. «Cela donne lieu à une dichotomisation. On parle d'un petit groupe de sikhs, puis de tous les sikhs, puis de toutes les communautés dans leur ensemble. On fait resurgir un "nous" ethnique.»

Moins catégorique, le président de la CDPJ voit dans les reportages des derniers jours et les questions que cela soulève l'occasion de tenir un «sain débat, une réflexion mature et respectueuse», à condition de ne pas adopter une position de fermeture d'entrée de jeu.

Au-delà de la notion juridique de l'accommodement, les institutions sont de plus en plus confrontées aux demandes de groupes religieux, notamment à la faveur de la forte immigration musulmane et de la montée de l'islamisme, conjuguée aux demandes de communautés établies ici depuis longtemps, comme les juifs hassidiques ou les Témoins de Jéhovah.

Outre la jurisprudence, les balises sont encore floues sur la façon de répondre, ou de ne pas répondre, à de telles demandes.

Dans le milieu de la santé, on réclame de plus en plus que les femmes de certaines communautés puissent être traitées par du personnel féminin. Obstétricienne à l'hôpital St. Mary, Isabelle Girard raconte qu'environ cinq ou six fois par année, le personnel est confronté à des hommes

agressifs parce qu'une femme médecin n'est pas disponible pour procéder à l'accouchement de leur épouse. «C'était un peu notre faute. On leur promettait d'essayer de le faire. Les gens avaient des attentes, ils se sentaient floués.» Lan dernier, l'hôpital a révisé sa politique et avise maintenant les couples dès la première visite qu'il ne peut garantir la présence de personnel exclusivement féminin. Les frictions se sont beaucoup atténuées.

Mme Girard explique que des pourparlers sont en cours entre les médecins accoucheurs des hôpitaux pour harmoniser les politiques à cet égard. Cet exemple incite la députée libérale Fatima Houa-Pépin à exiger un certain discernement. «Il faut savoir distinguer ce qui relève de la liberté religieuse et ce qui relève de la prétention religieuse de ceux qui cherchent à imposer un mode de vie et des valeurs à l'ensemble de la société.»

Les hôpitaux, les écoles, les garderies, les milieux de travail sont tous confrontés à des demandes multiples de groupes religieux. Les réponses sont encore faites à la pièce et les lignes directrices officielles en la matière se font rares. La Commission des droits de la personne mène à l'heure actuelle une réflexion sur le sujet. Elle compte recenser les exemples de mesures préconisées par différentes institutions et mettre différents experts à contribution pour arriver à dégager des balises simples. Voilà un exercice qui sera certainement bienvenu sur le terrain.

Le Devoir



Michel David

## Un accommodement raisonnable

On aurait pu croire que la mésaventure de Jacques Parizeau, le soir du 30 octobre 1995, aurait servi de leçon à tous ceux qui seraient tentés de s'écarter de la rectitude politique en matière d'ethnicité.

Même s'il avait simplement constaté une évidence en disant que les «votes ethniques» avaient été monopolisés par le camp du NON, sa funeste distinction entre «nous» et «eux» hante encore les esprits.

D'où la surprise de voir l'administration Tremblay s'aventurer à son tour sur ce terrain glissant en voulant défendre l'idée de débaptiser l'avenue du Parc afin d'honorer la mémoire de Robert Bourassa.

En guerre depuis des semaines contre ce projet, *The Gazette* a consacré sa manchette de jeudi à un courriel que le directeur des communications à l'hôtel de ville, Richard Thériault, avait adressé au nom du maire Tremblay à tous ceux qui avaient signifié leur opposition au changement de nom.

L'article faisait état des réactions très négatives de résidents du secteur, qui se disaient choqués et insultés par l'utilisation de l'expression «néo-Montréalais» et par le ton général du courriel, celui-ci laissant entendre que l'opposition des «nouveaux arrivants», dont la contribution à la vie montréalaise est par ailleurs appréciée, pourrait s'expliquer par une méconnaissance des réalisations de M. Bourassa.

Comme cela était prévisible, *The Gazette* a enchaîné hier avec un éditorial indigné qui dénonçait cette «condescendance à couper le souffle». Cela revenait à dire aux «néo-Montréalais»: merci pour votre délicate cuisine, mais les «vrais Montréalais» vont décider des choses sérieuses.

Un porte-parole de l'hôtel de ville, Bernard Larin, a expliqué que ce courriel avait été envoyé à tous les Montréalais qui avaient manifesté leur opposition, sans égard à leur date d'arrivée dans la métropole. De «nombreuses personnes» qui ont écrit à l'hôtel de ville se sont elles-mêmes qualifiées de «nouveaux arrivants». Ce serait même la raison pour laquelle cette expression a été utilisée dans le courriel.

Dans son discours de 1995, M. Parizeau avait omis de dire que 40 % des francophones avaient voté NON, mais cela ne changeait rien au fait que la quasi-totalité des allophones l'avaient fait.

De nombreux francophones du Plateau s'opposent aussi à ce que l'avenue du Parc change de nom. Il n'en demeure pas moins que l'opposition la plus vigoureuse, à laquelle *The Gazette* s'est fait un devoir de faire écho, est venue des communautés culturelles qui résident dans le secteur.

La personne ou les politiques de Robert Bourassa ne sont pas en cause. Même si les tests linguistiques de la loi 22 et la loi 178 sur la langue d'affichage n'ont pas laissé un très bon souvenir, personne n'a soulevé d'objections de cet ordre. Ce n'est pas nécessairement que les membres des communautés culturelles ne connaissent pas l'histoire politique québécoise, comme on semble le croire à l'hôtel de ville, mais celle-ci ne constitue pas une référence identitaire.

On ne peut reprocher à personne d'être attaché à son quartier, et tout le monde reconnaît que la présence des communautés culturelles a donné une puissante personnalité à l'avenue du Parc. Bien des francophones aiment aussi la fréquenter, mais ils ne s'y sentent généralement ni plus ni moins chez eux que dans un autre quartier. Ils ne s'y réfèrent pas comme collectivité.

Il était certainement inapproprié de parler de néo-Montréalais dans le cas de communautés qui vivent dans la métropole depuis quatre ou cinq générations. Il ne viendrait à l'esprit de personne de qualifier de néo-Montréalais un francophone qui vient tout juste de s'installer dans la métropole, mais il demeure que même après plusieurs générations, certaines communautés culturelles sont nettement moins intégrées que d'autres.

On peut forcer quelqu'un à respecter une loi, mais on ne peut pas imposer un sentiment d'appartenance. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, il faut reconnaître que la force d'attraction du Québec francophone demeure très relative.

À certains égards, l'attitude des communautés culturelles dans le débat sur l'avenue du Parc rappelle l'épisode des fusions-défusions. On pouvait légitimement plaider que de plus petites municipalités permettraient d'assurer de meilleurs services à moindre coût, mais les anglophones de Fougère de l'île avaient également le sentiment d'être dépossédés de leur cadre de vie.

Dans un environnement où la langue et la culture de la majorité sont différentes, il est parfaitement normal que les communautés minoritaires cherchent à conserver certains repères. Débaptiser l'avenue du Parc donnerait aux membres des communautés culturelles l'impression qu'on leur enlève une partie de leur âme.

Personnellement, je n'aurais aucune objection à ce que l'avenue du Parc devienne l'avenue Robert-Bourassa, même si le boulevard Saint-Joseph correspondrait bien mieux aux origines et à la personnalité de l'ancien premier ministre.

La majorité francophone n'en tirerait cependant aucun gain qui justifierait d'indisposer les communautés culturelles. Effacer le nom de lord Dorchester ne permettrait pas seulement d'honorer comme il convenait la mémoire de René Lévesque. Cela symboliserait aussi la reconquête du centre-ville par les francophones, mais il n'y a rien de plus français qu'«avenue du Parc».

Bien avant que l'expression ne devienne à la mode, Robert Bourassa a pratiqué assidûment ce qu'on appelle aujourd'hui l'«accommodement raisonnable». Dans ses politiques linguistiques, il l'a recherché de façon presque caricaturale avec ses distinctions entre l'intérieur et l'extérieur des commerces. Le concept de «net-te prédominance» est même la quintessence de l'accommodement raisonnable.

Certains soupçonnent les anciens députés et ministres libéraux qui ont trouvé refuge à l'hôtel de ville de vouloir imposer coûte que coûte le nom de celui à qui ils doivent leur carrière politique. Eux qui connaissent bien M. Bourassa doivent pourtant savoir qu'il aurait été le premier à plaider que la conservation du nom actuel de l'avenue du Parc constitue un accommodement parfaitement raisonnable.

mdavid@ledevoir.com

# ÉDITORIAL

## Du calme!

Avec l'élection d'un nouveau président guerrier et très politique, dit-on, le syndicat des médecins spécialistes du Québec entre dans une période d'affrontement avec le gouvernement. L'objectif est clair: il faut combler l'écart salarial qui les sépare de leurs homologues du reste du pays. Pas question d'accepter l'offre de correction de 12,5 % qui est sur la table, ni même de négocier tant que la loi d'exception adoptée en juin sera en vigueur. Attention au dérapage!

**A**u Québec, les dépenses en santé publique totalisent 22 milliards et augmentent à un rythme effarant de 5 à 6 % l'an. Malgré cela, le Québec est la province qui consacre le moins d'argent à son système de santé, soit 2581 \$ par habitant, comparativement à 2937 \$ en Ontario et 3315 \$ en Alberta. Même Terre-Neuve dépense plus que le Québec! Pour seulement rejoinde la moyenne canadienne, il faudrait injecter 2,5 milliards de plus par année...

Si le Québec dépense moins pour la santé, ce n'est pas parce qu'il est plus pauvre mais parce qu'il consacre son argent à autre chose. La santé accapare 38,6 % des dépenses de programmes au Canada mais seulement 31,7 % au Québec. Il s'agit donc d'un choix politique qui a des conséquences sur les soins et sur la rémunération du personnel médical.

En 2003, le ministre François Legault avait mis fin à une fronde syndicale par une lettre d'entente dans laquelle il s'engageait à corriger les écarts de rémunération avec les médecins du reste du pays. Publié en novembre 2004, le rapport d'un comité mixte concluait à des interprétations différentes variant entre 10 % d'écart selon les représentants du gouvernement et 44 % selon la partie syndicale. Mais selon l'analyse de la seule experte indépendante du comité, cet écart serait de 26 à 38 %.

Une première tranche de 5 % fut versée au cours des mois qui suivirent, puis plus rien, le gouvernement choisissant d'appliquer le même traitement aux médecins qu'aux autres syndiqués. On comprend pourquoi.

Judi, le ministre Philippe Couillard a appelé la Fédération des médecins spécialistes du Québec à reprendre les négociations en offrant une correction de base progressive de 12,5 % appliquée entre 2008 et 2012. Les sommes en jeu ne sont pas banales puisque, additionnées aux augmentations statutaires et autres modifications introduites récemment, cela représente une croissance des coûts de rémunération de 45 % par rapport aux deux milliards annuels qui vont aux seuls 8000 spécialistes.

L'offre a été refusée tout net et les spécialistes menacent maintenant d'accentuer les moyens de pression, malgré la loi d'exception. Ces menaces n'ont pas leur raison d'être et aucun moyen de pression limitant l'accès et la qualité des soins ne doit être toléré.

A moyen terme, la rémunération des médecins québécois appelle une correction de près de 30 %, on en convient. Cela étant, une telle correction doit aussi se répercuter à l'intérieur des spécialités où les iniquités sont encore plus graves que d'une province à l'autre. Alors que certains radiologues facturent entre 400 000 \$ et un million par année, d'autres spécialistes comme les internistes gagnent à peine plus qu'un omnipraticien. De plus, Québec doit profiter de l'occasion pour améliorer la qualité des services offerts aux patients. On veut bien tolérer que nos spécialistes se considèrent comme des entrepreneurs indépendants, mais certains abusent de cette liberté aux dépens de leurs patients.

Dans cette négociation, le ministre de la Santé peut compter sur l'appui de la population qui, tout en reconnaissant le travail exceptionnel de ses médecins, ne leur accorde surtout pas le droit de perturber le système et de mettre en danger la santé fragile des malades.

j-ransfacon@ledevoir.com

## Le coup de force

**I**l y a une quinzaine, le Hezbollah avait amorcé un bras de fer avec le premier ministre libanais, Fouad Siniora, afin de le forcer à négocier la formation d'un gouvernement d'union nationale. Une fois cette requête formulée, le Hezbollah, Amal et un allié qui change d'allégeance comme de chemise, on pense au général Michel Aoun, se sont attelés à leur véritable objectif: la réalisation d'un coup d'État constitutionnel.

En effet, tous les gestes faits par ces derniers au cours des derniers jours démontrent que ce qu'ils veulent est le renversement pur et simple de la coalition portée au pouvoir par la majorité des Libanais lors des élections de juin 2006. Leur proposition de gouvernement d'union nationale ne fut en fait qu'une mise en scène conçue afin de précipiter le cours des choses. On s'exécute.

Au début de la présente semaine, cinq ministres représentant les intérêts des chiïtes et un de leur collègue défendant ceux des chrétiens proches du président Émile Laoud ont démissionné. De prime abord, on pourrait croire cela normal tant les tensions ont exacerbé les rapports de force au sommet de l'État tout récemment. La vérité? Ces hommes politiques ont agi de la sorte pour éviter un examen. Ils ont...

Ils ont claqué la porte quarante-huit heures avant d'analyser et de se prononcer sur le projet définitif composé par l'ONU concernant la création très prochaine d'un tribunal hybride — moitié libanais, moitié international — chargé de mener le procès des personnes accusées d'être liées directement ou indirectement à l'assassinat de l'ex-premier ministre, le sunnite Rafic Hariri.

Ce projet, les membres restants du cabinet Siniora l'ont étudié et entériné. Depuis, les démissionnaires crient haut et fort leur indignation, arguant que l'approbation de l'acte «onusien» n'est pas conforme à l'esprit de la Constitution puisqu'ils n'ont pas participé au débat. Quant à Laoud, pantin en chef des Syriens soupçonné d'être mêlé à la mort de Hariri, il est allé jusqu'à qualifier cette acceptation du document de l'ONU d'inconstitutionnelle puisque lui, président du Liban, ne l'avait pas cautionnée. Que de subtilités!

À la suite de cette avalanche de calculs politiques aussi pathétiques les uns que les autres, la majorité a manifesté sa colère. Collant aux faits portant l'empreinte du Hezbollah, du Amal et de Laoud, la coalition du 14-Mars, dont le fils Hariri est l'un des chefs de file, estime que ceux-ci veulent saboter purement et simplement le cours de la justice.

Dans les jours qui viennent, il faut s'attendre à ce que les relations entre les uns et les autres se tendent davantage. Car tous entendent descendre dans la rue pour manifester dans les sens que l'on devine. Et alors? Il ne faudrait pas s'étonner d'assister à des débordements susceptibles de fragiliser davantage le pays, comme le souhaitent d'ailleurs l'Iran et la Syrie, parrains du Hezbollah. On s'approche dangereusement de la ligne rouge.



Jean-Robert Sansfaçon



Serge Truffaut

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

### RENCONTRE ASIE-PACIFIQUE: HARPER RENCONTRERA LE PRÉSIDENT CHINOIS...



## LETTRES

### Rabaska: manne ou tsunami?

Il y a quelques mois, le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair s'est fait remarquer de ses services peu après s'être positionné au sujet du projet Rabaska. Aujourd'hui, à quelques semaines des audiences publiques du BAPE, c'est au tour d'un étudiant au doctorat des sciences de l'éducation, Patrick Plante, de se faire couper les ailes.

Pour susciter une aussi grosse vague, M. Plante a assurément touché une corde sensible chère à l'industrie des croisières. Ayant appartenu au milieu maritime durant 35 ans, j'ai l'impression que cette corde sensible est la même pour toute l'industrie maritime, que l'on parle des pétroliers, des armateurs en général ou des propriétaires de navire, c'est la loi du commerce «just in time».

L'industrie maritime sait pertinemment qu'il n'y a qu'une voie navigable pour se rendre à Québec et que tous les navires doivent obligatoirement emprunter le chenal de la Traverse Nord, qui longe l'île d'Orléans de la pointe Saint-Jean jusqu'au cap Gribane, sur une longueur de 32 kilomètres. La largeur du chenal à cette hauteur n'est que de 305 mètres et sa profondeur est limitée à 12,5 mètres à marée basse.

L'industrie maritime est très sensible aux délais de leurs navires. Si on tient compte du fait que le méthanier transporte avec lui sa zone de danger en raison de la grande cargaison dangereuse qu'il transporte, il est évident que celui-ci ne transitera pas dans la Traverse Nord en même temps que les paquebots, les pétroliers et les vraquiers de fort tirant d'eau.

Donc, quel sera l'impact réel sur les navires de croisière à la venue d'un port méthanier? Fuiront-ils le Québec advenant un incident ou un accident maritime impliquant un méthanier? Je crois que ce sont des questions drôlement cruciales pour toute l'industrie touristique. Ne serait-il pas moins catastrophique, du point de vue économique pour la région, de répondre à ses questions avant l'implantation du terminal méthanier plutôt que de voir fuir l'industrie des croisières après son implantation?

**Denis Latremouille**  
Ex-directeur régional de la sécurité maritime,  
Transports Canada  
Lévis, le 15 novembre 2006

### Les médecins voyous

Les médecins partent en guerre contre la société québécoise qui ne les nourrit pas assez grassement à leur goût. Ils menacent de ne plus faire d'accouchements! Cette manière de mettre le couteau sous la gorge de la population est moralement répugnante. C'est un comportement de voyous.

Quelle déchéance depuis l'époque où le médecin était un personnage phare, à l'avant-garde du progrès social et de la science! Aujourd'hui, on croirait avoir affaire à ces arrogants petits potentats locaux de l'Ancien Régime, nobles et évêques, qui vivaient richement de leurs privilèges au milieu d'une population crevant de faim. Tout leur argumentaire repose sur le fait que les médecins sont mieux payés de l'autre côté des frontières. Rarement voit-on invoqué le fait qu'ils n'en restent pas moins très bien payés,

qu'ils touchent en plus toutes sortes de primes frisant le pot de vin de la part des compagnies pharmaceutiques et qu'ils reçoivent des augmentations alors que la plus grande partie de la population n'en finit pas de voir ses revenus diminuer comme peau de chagrin.

La manière de clouer le bec à ces enfants gâtés du système est pourtant simple: puisqu'ils menacent de s'en aller, mettons fin à leur monopole sur la pratique médicale et ouvrons les portes aux médecins étrangers qui voudraient venir pratiquer au Québec et qui ne le peuvent pas parce que leurs compétences ne sont pas reconnues.

**Marc Collin**  
Montréal, le 14 novembre 2006

### L'espoir français aux urnes

Voilà le début d'un temps nouveau en France! Il faut se ranger aux côtés de Ségolène Royal, qui pourrait changer des mentalités et des infrastructures sociales et économiques vieillottes. C'est une chose difficile et maintenant réussie que de gagner au sein de la gauche. Et c'est possible de battre une droite étreinte. Mais c'est autre chose de gouverner un pays.

La politique, n'est-ce pas l'art de dire et de faire avec le potentiel de la situation? Ce qui demande vision et courage.

L'espoir porté par Ségolène Royal appelle la voix qui parle à l'intérieur du citoyen; elle s'impose à la volonté populaire et pousse à l'action.

Français et Françaises, impressionnez-vous!  
**Gilles Châtillon**  
Montréal, le 16 novembre 2006

## REVUE DE PRESSE

### D'une tourmente à l'autre

Manon Cornellier

**P**eu importe où ils mettent les pieds, les conservateurs semblent incapables d'éviter la controverse. L'incertitude qui a entouré une possible rencontre entre le premier ministre Harper et le président chinois Hu Jintao a, comme la performance de la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, à la conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Nairobi, provoqué une pluie de critiques.

Lawrence Martin, du *Globe and Mail*, pose un regard sur l'ensemble de la politique étrangère du gouvernement Harper et en vient à une conclusion cinglante. Les «harperites» souffrent d'une sérieuse ignorance quand il est question d'autre chose que de politique intérieure canadienne. «Le premier ministre est une recrue sur la scène internationale. Son ministre des Affaires étrangères aï plus vert qu'un terrain de golf. Étrangement, même s'ils ont beaucoup de fonctionnaires spécialisés en affaires étrangères [...], ils n'y ont pas recours. C'est comme s'ils existaient à peine.» Les bonnes décisions sont un accident, écrit Martin. Les problèmes se multiplient, les politiques importantes sont improvisées ou précipitées sans raison. Selon Martin, Harper commence peut-être à réaliser, à la lumière de l'expérience de George W. Bush, les risques qu'il y a à approcher ces dossiers en «amateur» et en vase clos. «Il est de plus en plus évident que M. Harper, même s'il le souhaite, ne peut tout faire lui-même.»

Jeffrey Simpson, toujours du *Globe*, va plus loin. Il pense que le gouvernement Harper est carrément «le gouvernement le plus bizarre que le Canada ait connu depuis très longtemps». Capable de décisions fermes et judicieuses, comme celle touchant les fiducies de revenu, ce gouvernement semble incapable de faire autre chose que «des pas de côté ou aucun mouvement du tout» dans la plupart des dossiers. Ses plus importants projets de loi sont paralysés. Bien

qu'il soit normal qu'un gouvernement minoritaire ait de la difficulté à imposer ses vues aux Communes, cela n'explique pas la maigreur du menu législatif conservateur, note Simpson. Le gouvernement avait raison, selon le journaliste, de reconnaître l'incapacité du Canada de respecter ses cibles en matière de changements climatiques et d'en blâmer les libéraux, mais sa réponse aurait dû être un plan énergique pour la deuxième phase. Il a plutôt choisi l'inaction.

Simpson énumère d'autres cas semblables. À son avis, la centralisation jamais vue des pouvoirs entre les mains du premier ministre et de son bureau explique largement cette situation. L'«amicale dictature» de Jean Chrétien, du titre d'un livre de Simpson, a fait place à une dictature froide et obsédée par le contrôle, y compris du moindre communiqué.

Cela donne «un gouvernement étrangement constipé qui cherche trop facilement la bagarre et qui a un ordre du jour étonnamment mince». Voilà, croit Simpson, qui explique que les libéraux, même sans chef, ont pris les devants dans le dernier sondage Decima.

### Le nœud libéral

Les candidats au leadership libéral passent eux aussi sous la loupe. Don Martin, de la chaîne CanWest, pense que le temps est venu de prendre Bob Rae «très au sérieux». Malgré son terrible bilan comme premier ministre de l'Ontario, il a réussi à s'imposer comme un choix pragmatique pour le second tour. Politicien expérimenté et très au fait des enjeux de l'heure, Rae a l'allure d'un chef d'État. Par contre, prévient Martin, Rae reste vague sur beaucoup de positions. Andrew Coyne, du *National Post*, croit que rien n'est joué. Selon lui, Stéphane Dion a ce qu'il faut pour tenir tête à Harper: rigueur analytique, discipline, audace, détermination. Coyne est persuadé que Dion a autant de chances que n'importe qui de l'emporter. James Travers, du *Star*, pense exactement l'inverse. Les libéraux, écrit-il, sont à la recherche

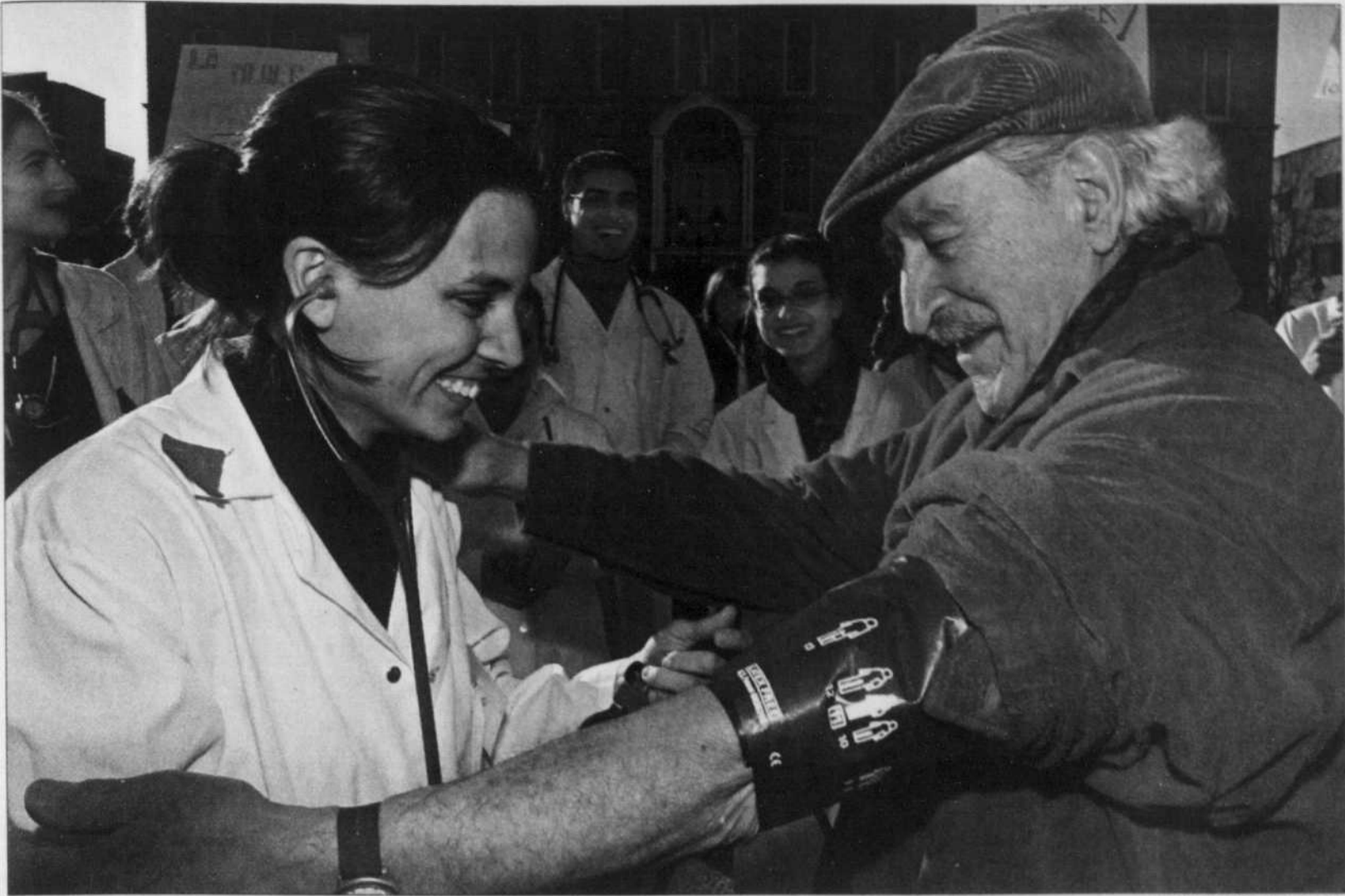
du leader qui a le plus de chances de défaire Stephen Harper et Dion n'est pas la réponse. «Pourquoi un parti essentiellement pragmatique jouerait-il son avenir immédiat avec un troisième leader consécutif du Québec, un homme qui n'est pas particulièrement populaire auprès des francophones désenchantés?» Rae, en revanche, «a méthodiquement exorcisé ses démons», mené une campagne sans bavures et établi sa crédibilité comme leader expérimenté, le seul à avoir mené un parti de l'opposition au pouvoir.

### L'autre son de cloche

La reconnaissance de la nation québécoise, dans tout ça? Elle fait toujours jaser, généralement pas de façon favorable. Exception notable à la règle: François Russell, du *Winnipeg Free Press*. Selon elle, la place du Québec au sein de la fédération reste la question existentielle canadienne. À son avis, ce qui semble être un choix, rouvrir la «can» de vers ou tirer sur un fil qui pend, n'en est pas un. «La «can» de vers réserve des surprises désagréables. Tirer sur le fil défait tout le tricot.» Elle note que la majorité des Canadiens à l'extérieur du Québec, y compris parmi l'élite politique, préféreraient laisser le fil pendre plutôt que de rouvrir le dossier constitutionnel. «Rouvrir la question du Québec est périlleux, mais refuser de le faire l'est tout autant», écrit-elle. Russell rappelle le libellé exact de la résolution du PLCQ et ne voit pas de problème. «Laisser le fil du Québec pendre, prétendre qu'il n'existe pas, assure la perpétuation de l'incertitude et de l'instabilité politique.» À son avis, il est plus inquiétant de voir Stephen Harper tâter le pouls des provinces en vue de limiter éventuellement le pouvoir fédéral de dépenser que de vouloir reconnaître «quatre siècles de réalité sociale et culturelle». Limiter le pouvoir de dépenser figurait dans l'accord du Lac-Meech et était tout aussi controversé à l'époque que la reconnaissance de la société distincte, rappelle Russell. Selon elle, «en chasser pareille décentralisation dans la Constitution [...] représente la vraie menace pour la vie quotidienne et le bien-être des Canadiens».

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES



Michel Chartrand n'a jamais dévié de son idéal. Il a été sur la ligne de feu de toutes les batailles sociales et politiques depuis le milieu des années 30. Encore récemment, en mars 2005, il appuyait les étudiants en grève.



Denise Bombardier

## Le nationalisme honteux (bis)

« Les jeunes Québécois ne peuvent pas avoir honte de leur passé, ils l'ignorent », soutenait un universitaire trentenaire, adepte des luttes intergénérationnelles, lors d'un colloque récent. Logique, n'est-ce pas? Ce qu'on ne sait pas ne nous fait pas mal, affirme le dicton populaire. Et si la honte expliquait plutôt qu'on ignore le passé?

Depuis des lunes, on se réfère *ad nauseam* à la Grande Noirceur, cette chape de plomb de l'indigence intellectuelle qui a caractérisé des décennies d'histoire des Canadiens français. Mais si l'on se penchait sur cette autre noirceur, celle de la fin des années soixante et soixante-dix, lorsqu'on a aboli les cours d'histoire et de géographie obligatoires au secondaire sous prétexte que les jeunes n'avaient pas la notion du temps et de l'espace, les condamnant ainsi à ne pas savoir d'où ils venaient et où ils se situaient? Ce fut aussi l'époque où, pour liquider le passé religieux, intimement lié par ailleurs à notre histoire collective, on a effacé, scotomisé disent les psychiatres, des pans entiers de l'histoire du Canada français catholique. L'histoire, par exemple, d'une bourgeoisie intellectuelle, issue aussi du peuple et qui a pratiqué l'ouverture d'esprit, le cosmopolitisme, le sens critique tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, malgré l'influence des ultramontains et d'une alliance circonstancielle du pouvoir politique avec l'Église hiérarchique.

Qu'avons-nous accompli de si honteux comme peuple pour que le nationalisme, qualifié désormais par plusieurs de vieux nationalisme ethnique (entendu: raciste), soit ce repoussoir qu'on a présenté aux générations d'après la Révolution tranquille pour finalement les embrigader dans le nationalisme civique vidé de sens?

Dans certains milieux, prononcer le nom du chanoine Groulx déclenche plus de vagues que lorsqu'on laisse tomber le nom de Mao, de Staline, voire de Ben Laden, ces fossoyeurs d'êtres humains. Que Lionel Groulx ait véhiculé des propos offensants sur les juifs, baigné en cela dans l'antisémitisme qui sévissait partout en Occident, cela est incontestable et blâmable. Mais faut-il rappeler que le nationalisme canadien-français d'avant 1960, dont tant de gens semblent avoir honte, était le moteur du combat de la survivance collective? Que le nationalisme ait rallié aussi des antisémites et des tenants d'une forme larvée de théocraties, personne ne peut le nier. Mais notre passé n'est pas celui des Allemands, tout de même. Et lorsque le Canada anglais fait des gorges chaudes sur notre intolérance ethnique, il oublie de faire son propre mea-culpa. Durant la dernière guerre mondiale, le Canada n'a accueilli que 5000 réfugiés juifs et en a refusé des milliers d'autres qui espéraient échapper au nazisme et qui sont morts faute d'avoir pu débarquer en terre canadienne, pays sous-peuplé s'il en était un. Un très haut fonctionnaire responsable de l'immigration à Ottawa aurait eu à l'époque cette phrase terrible: «*None is too many*», en parlant des juifs qui souhaitaient trouver refuge chez nous.

Comment, par exemple, expliquer la motion de blâme unanime de l'Assemblée nationale à l'endroit du citoyen Yves Michaud, qui avait prononcé des paroles n'observant pas la rectitude politique, certes, imprudentes dans le contexte de la tragédie juive, mais qui n'étaient pas des propos antisémites à leur face même? Le nationalisme militant d'Yves Michaud n'était-il pas dans la continuité de celui de notre passé «*fascisant*»? ont prétendu ceux qui l'ont vilipendé en utilisant rien de moins que le couperet de notre institution fondamentale, l'Assemblée nationale.

Puisque la honte carbure à la culpabilité, il faut en conclure que nous nous sentons coupables sans raison historique particulière, n'ayant été ni colonisateurs, ni esclavagistes, ni dominateurs. Bien sûr, notre façon de traiter les peuples autochtones n'est pas sans reproche. Mais nos égarements en la matière ne justifient pas une telle honte de nous-mêmes en tant que peuple. La grande nouvelle noirceur, c'est d'avoir tué à nos enfants le rôle fondamental qu'ont joué le clergé et les communautés religieuses dans l'éducation. C'est d'avoir fait croire aux jeunes que l'histoire du Québec est une histoire d'exploiteurs, de traîtres, de sédistes, une histoire sans héros et sans modèles, bref une histoire sans source d'inspiration dont il est inutile de se souvenir.

Le nationalisme civique, réponse à notre honte, aurait comme principale vertu le déracinement volontaire d'avec le passé. Il serait acceptable parce que sans mémoire, vierge en quelque sorte de ces fautes inavouables commises par la vieille ethnie canadienne-française nationaleuse abreuvée d'eau bénite. Le nationalisme dit civique arrive aussi à point nommé après les discours hautement contestables du premier ministre Jacques Parizeau le soir de l'échec du référendum. La réponse à la référence au vote ethnique ayant été de vider le nationalisme de toute référence à l'ethnicité. Cela s'appelle jeter le bébé avec l'eau du bain. Toute caricature de notre histoire trahit ceux qui l'ont construite dans le respect de tous. L'autoflagellation collective que nous pratiquons allégrement ne révélerait-elle pas le vieux complexe minoritaire, bien réel celui-là? Dans cette optique, le «*Je me souviens*» pourrait prendre une valeur thérapeutique.

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

# Hommage à un défenseur acharné des travailleurs

## Michel Chartrand aura bientôt 90 ans

Le 20 décembre prochain, Michel Chartrand fêtera ses 90 ans. Un des rares personnages publics à n'avoir jamais dévié de son idéal, ce battant exceptionnel a participé, depuis 70 ans, à tous les événements marquants de l'histoire québécoise. Il en est devenu partie intégrante puisqu'il a été sur la ligne de feu de toutes les batailles sociales et politiques importantes des 70 dernières années. Par exemple, au cours de la décennie 50, pendant la «*Grande Noirceur*», il a agi comme fer de lance du mouvement syndical, qui constituait la véritable opposition au duplessisme et ouvrait la voie à la Révolution tranquille. Chartrand en a payé personnellement le prix, étant emprisonné pas moins de sept fois lors des durs conflits qui ont marqué cette période, dont les plus connus sont ceux d'Asbestos et de Murdochville.

Le sort qu'il a alors subi laissait présager les déboires qu'il aura par la suite avec le système judiciaire et les nombreux autres emprisonnements, dont sa détention, pendant quatre mois, en vertu de l'application de la Loi des mesures de guerre décrétée par le gouvernement Trudeau lors de la Crise d'octobre 1970. Son procès s'est soldé par un non-lieu, dans son cas comme dans celui de la totalité des quelque 300 autres personnes emprisonnées injustement à ce moment-là.

### Un homme politique

Michel a été avant tout un homme politique. Toute sa vie, il s'est occupé de la chose publique et il en a abondamment discuté. «*Tout est politique*», aime-t-il répéter. Mais ce patriarcale de la gauche québécoise s'est toujours méfié au plus haut point des partis traditionnels qui, selon lui, ne visent que le pouvoir sans apporter de renouveau véritable.

Dans la première partie de sa vie publique, il s'est engagé à fond dans l'aventure des partis nationalistes réformistes des années 30 et 40, l'Action libérale nationale et le Bloc populaire, précurseurs des formations souverainistes contemporaines, le Parti et le Bloc québécois.

Puis sa pensée s'étant radicalisée, il a opté pour des partis plus marginaux. C'est ainsi qu'il a succédé à Thérèse Casgrain, durant les années 50, comme leader du Parti social-démocrate — l'aile québécoise du CCF de Tommy Douglas — et qu'il a agi, au début des années 60, comme président-fondateur du Parti socialiste du Québec (PSQ) alors que «*l'équipe du tonnerre*» de Jean Lesage régnait à Québec.

Michel fut un indépendantiste de la première heure, mais il n'a jamais appuyé le Parti québécois, lui reprochant une orientation trop centrée à son goût et dénonçant certaines de ses politiques à saveur néolibérale. Cela ne l'a toutefois pas empêché d'appuyer, à l'occasion, des candidats péquistes progressistes.

### Pilier du mouvement syndical

Chassé de la CTCC (ancêtre de la CSN) par le secrétaire général du temps, Jean Marchand, une des trois «*colombes*» qui, avec Trudeau et Gérard Pelletier, devait s'envoler vers Ottawa en 1965 pour «*remettre le Québec à sa place*», Chartrand est retourné pratiquer son métier d'imprimeur pendant 10 ans.

Mais c'est à titre de président du Conseil central de Montréal de la CSN, de 1968 à 1978, que Michel a donné sa pleine mesure comme homme d'action et de parole. Il est alors devenu un des piliers du mouvement syndical québécois, qu'il a contribué à transformer en instrument de combat.

Il a aussi été le plus fidèle adepte de l'orientation no-

vatrice adoptée par la centrale, qui voulait ajouter à la mission traditionnelle du syndicalisme — la négociation de conventions collectives appelée le «*premier front*» — un «*deuxième front*». Cela s'est traduit notamment par l'engagement du Conseil central dans divers domaines sociopolitiques, comme:

- la défense des droits des locataires et l'aide aux travailleurs accidentés;
- la fondation d'un journal populaire, l'*hebdo Québec-Press*;
- la mise sur pied de coopératives d'alimentation à grande surface (Cooprix);
- l'appui au FRAP, le premier parti progressiste à s'opposer à l'autocrate maire Jean Drapeau;
- la campagne victorieuse pour l'abolition des clubs privés de chasse et de pêche, qui a valu à Chartrand un énième séjour derrière les barreaux;
- et, surtout, la pratique de la solidarité internationale avec le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), fondé par feu Roberto Quevillon ainsi que les comités Québec-Palestine et Québec-Chili.

### Retour au coopératisme

À la suite de son retrait de l'action syndicale à temps complet, à la fin des années 70, Chartrand est revenu à une de ces premières amours, le coopératisme, et il s'est principalement consacré à la fonction de président du conseil d'administration de la Caisse populaire des syndicats nationaux.

Au milieu des années 80, infatigable, il a mis sur pied la FATA (Fondation pour aider les travailleurs et travailleuses accidentés), où il s'est investi pendant plusieurs années avec le concours de précieux collaborateurs, dont feu Roch Banville, Emile Boudreau et Claude Pételle.

Alors qu'il dépassait 80 ans, Michel a entrepris une campagne en faveur de l'instauration d'un revenu de citoyenneté. Pendant plusieurs mois, il a sillonné le Québec, tenant des dizaines d'assemblées pour faire connaître le manifeste qu'il avait publié à ce sujet. Il a même effectué une longue escale à Jonquières, lors des élections de 1998, pour faire la lutte au premier ministre de l'époque, Lucien Bouchard, comme porte-parole du Rassemblement pour l'alternative progressiste (RAP), un des prédécesseurs de Québec solidaire. Il a alors adopté le slogan «*Pauvreté zéro par un revenu de citoyenneté*», qui contrastait avec le controversé «*Déficit zéro*» du gouvernement péquiste.

Soixante ans plus tôt, alors qu'il militait dans les mouvements d'action catholique après un séjour à la Trappe d'Oka, il était épris du même idéal de justice sociale, il avait la même horreur de l'injustice. Paradoxalement, il est devenu nationaliste alors qu'il était moine. «*Le nationalisme, c'est le préalable à l'ouverture sur le monde*», explique-t-il.

### L'idéaliste

En 1993, après 51 ans de mariage, Michel a eu la douleur de perdre sa compagne, Simonne Monet. Le chanoine Lionel Groulx, qui les a mariés et a baptisé leurs sept enfants, les a décrits, en 1942, comme «*deux jeunes idéalistes dont les destins seront soudés à jamais*». Il ne pouvait mieux dire. Même si, dans leur quête d'une plus grande justice sociale, Simonne et Michel ont choisi la voie difficile de l'insécurité financière et des adversités de toutes sortes, ils se sont toujours épaulés comme deux complices inséparables.

Ce survol fort incomplet aura, souhaitons-le, le mérite de faire connaître à la jeune génération quelques-uns des accomplissements d'un personnage hors normes, assoiffé de justice, qui a consacré sa vie à la défense des plus démunis de la société.

Certains ont monté en épingle ses sautes d'humeur, son agressivité, ses violences verbales, ses projets uto-

piques; mais personne n'a jamais pu mettre en cause sa fidélité au peuple, son idéalisme, son authenticité, son patriotisme et son attachement à la langue française. Ses nombreux amis, parmi lesquels nous voulons nous inscrire, ont eu le privilège de découvrir ce qui se cache sous la carapace du personnage public. Ils peuvent témoigner de la générosité et de la sensibilité de l'homme, de sa culture littéraire, de son amour de l'art, de son profond humanisme et même... de son langage châtié.

À l'âge de ses 90 ans, nous souhaitons donc à ce chène majestueux de prolonger de plusieurs années encore sa retraite paisible dans la maison familiale de Richelieu avec sa compagne Colette Legendre. Longue vie à Michel Chartrand, notre jeune nonagénaire!

### Liste des 110 signataires:

Ronald Asselin, Florent Audette, Christophe Auger, Léopold Beaulieu, Victor-Lévy Beaulieu, Andrée Bergeron, Clotilde Bertrand, Sam Boskey, Roméo Bouchard, Michel Brûlé, Robert Burns, Claudette Carbonneau, René Charest, Sylvain Charron, Paul Cliche, Raymond Cloutier, Gil Courtemanche, François Cyr, Fernand Daoust, Françoise David, Hélène David, Yvon Deschamps, Jean-Yves Desgagnés, Richard Desjardins, Jacques Desmarais, Marie-Denise Dubois, Pierre Dubuc, Diane Dufresne, Nelson Dumas, Pierre Falardeau, Rézq Faraj, Andrée Ferretti, Fernand Foisy, Lucien Foisy, Claude Fournier, Guy Fournier, Louis Fournier, Gabriel Gagnon, Pierre Gauvin-Evvard, Jean Gérin-Lajoie, Jean-Claude Germain, Joseph Giguère, Marie-Claire Giguère, Luc Giguère, Marie-Claude Tadros-Giguère, Jean Gladu, Francine Grimaldi, Micheline Jalbert, Claude Jasmin, Richard Johnson, Amir Khadir, Yves La Neuville, Richard Langevin, Guy Langlois, Yves Lacroix, Guy Lafrenière, Dany Lafrenière, Francine Lalonde, Jacques Lanctôt, Doris Langevin, Richard Langevin, Jacques Languirand, Gérard Larose, Adèle Lauzon, Léo-Paul Lauzon, Martine Lauzon, Marc Lavolette, Dominique LeBorgne, André Lemieux, Ginette Leroux, Denis Lévesque, Raymond Lévesque, Andrea Levy, Marie-Nicole L'Heureux, Claude Mainville, Pierre Marin, Henri Massé, Alain Massot, Yves Michaud, Jean Ménard, Camille Montpetit, Pierre Osterrath, Madeleine Parent, Réjean Parent, Hélène Pelletier-Baillargeon, Thierry Pételle, Luc Picard, Lise Poudin, Charles Prévost, Alain Proulx, Jacques Proulx, Alberto Rabilotta, Ghislaine Raymond, Marie-Josée Raymond, Judi Richards, Claude Rioux, Geneviève Rioux, Michel Rioux, Anne Roberge, Paul Rose, Dimitri Roussopoulos, Jean-Roch Roy, Louis Roy, François Saillant, Arthur Sandborn, Pierre Séguin, Gisèle Tremblay, Pierre Vadeboncoeur, Fernand Valiquette et Roger Valois

1. Les personnes intéressées à se joindre aux signataires de ce témoignage, en le co-signant, peuvent le faire soit en se rendant au Salon du livre de Montréal, aujourd'hui et demain de 14h à 17h, au stand de Lanctôt éditeur, soit en se rendant sur le site [www.michelchartrand.net](http://www.michelchartrand.net), où elles pourront également ajouter leurs propres témoignages.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page 1444), Brian Myles (justice et faits de société), Clémentine Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Musy (responsable de la site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Pagnon (affaires internationales), Isabelle Paré (santé), Louise-Martin Rioux Sorey (Culture), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (carticardiste), Diane Prévost (responsable des pages thématiques), Martin Dackiw, Michèle Mardelant et Christine Dumont (reporters), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélier (théâtre et culture), Julie Carpentier (rapport), Paul Bennett (rapport), Claude Turcotte, François Desjardins et culture de week-end, Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (indus), Caroline Montpetit (sport), Odile Tremblay (risques), à l'information économique: Gérard Bélier (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény (rapport), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins et culture de week-end, à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (rapport international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Marie-Pier Frappier, Alexandre Sheldis (romans), à la documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Besette, Jean de Billy, Jean-François Bous, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanick, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordinateur de la promotion et de la sollicitation), Carole Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blouchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chery, Monique Proteau, Danièle Ross.

# PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

## Habermas et la classe de Madame Lise

*La promotion de la « démocratie délibérative » inspirée de Habermas est souvent l'unique réponse aux sérieux problèmes que posent l'éclatement et la fragmentation de l'espace public*

La philosophie nous permet de mieux comprendre le monde actuel: tel est un des arguments les plus souvent évoqués par les professeurs de philosophie pour justifier l'enseignement de leur matière au collégial. *Le Devoir* a lancé le défi à plusieurs auteurs de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un grand philosophe. Toutes les deux semaines, nous publions leur «devoir de philo».

**BENOÎT DUBREUIL**  
L'auteur est doctorant en philosophie à l'Université libre de Bruxelles.

Que dirait Jürgen Habermas de *La Classe de Madame Lise*? Dans son superbe documentaire, la réalisatrice Sylvie Groulx suit pendant un an une classe de première année à l'école Barthélémy-Vimont, dans le quartier Parc-Extension, à Montréal. Cette école, fréquentée à 95 % par des enfants d'origine immigrante, est la plus multiethnique au Québec. Le documentaire témoigne des difficultés auxquelles fait face le Québec en matière d'intégration des immigrants et illustre à merveille ce qu'il convient d'appeler notre «apartheid scolaire». En regardant *La Classe de Madame Lise*, il est difficile de ne pas se demander à quel Québec s'intègrent ces enfants. Partageons-nous avec eux un monde commun? Participons-nous à un même espace public?

L'œuvre philosophique de Habermas contient des travaux importants en philosophie du langage et en épistémologie sociale, mais ce sont ses écrits en philosophie politique qui sont le plus connus du grand public. Parmi ceux-ci se trouvent ses travaux sur la démocratie délibérative où la notion d'«espace public» joue un rôle central. La réflexion de Habermas sur la démocratie part d'un paradoxe: comment est-il possible de réconcilier l'autonomie individuelle, les droits et libertés, avec la souveraineté populaire? Comment peut-on être individuellement libre tout en étant soumis à l'impôt, au code criminel, etc.? La réponse est simple: si les lois sont le résultat d'un processus de délibération, les citoyens pourront considérer qu'ils en sont eux-mêmes à l'origine.

Tout le monde semble parler de Habermas aujourd'hui. Partout en Europe, des politiciens de premier plan se réfèrent à la notion de «démocratie délibérative». Au Québec, son influence est visible aussi bien chez des auteurs sympathiques au nationalisme (Claude Bariteau ou Stéphane Courtois) que chez des auteurs qui lui sont hostiles (Jocelyn Létourneau ou Jocelyn Maclure). La raison est probablement que l'œuvre de Habermas a fait son apparition dans un contexte où les démocraties occidentales s'interrogeaient sur la manière de faire face au pluralisme culturel et, plus précisément, sur la manière d'intégrer les 10 à 20 % d'immigrants qui composent désormais leur population.

### Une théorie commode

Au fond, Habermas propose une réponse simple. Si la démocratie dépend de l'existence d'un «espace public», les citoyens n'ont pas besoin de partager une «culture» pour vivre ensemble. A partir du moment où les gens de toutes les origines sont capables de dialoguer librement, la démocratie peut émerger! Il faut savoir que Habermas n'échappe pas à un phénomène courant chez les philosophes: leur parcours détermine en partie leurs idées. Or le philosophe est né en 1929 en Allemagne et a considérablement été marqué par sa jeunesse dans l'Allemagne nazie. Son séjour dans les Jeunesses hitlériennes l'a mené à développer une attitude intransigeante devant les nationalismes et les cultures nationales. Comme il le disait lui-même en 1994 dans la *New York Review of Books*, dans un pays comme l'Allemagne, la «responsabilité



La classe de première année de Madame Lise à l'école Barthélémy-Vimont, dans le quartier Parc-Extension, à Montréal. Cette école, fréquentée à 95 % par des enfants d'origine immigrante, est la plus multiethnique au Québec.

pour le passé devrait prendre la forme d'une méfiance envers la tradition et les institutions culturelles».

L'influence de Habermas est omniprésente dans les politiques publiques. Elle se voit dans l'accent que l'on met sur le rôle du «dialogue» et de l'«ouverture sur l'autre» pour le vivre ensemble. Le succès de Habermas découle en partie de la facilité avec laquelle son vocabulaire théorique peut être mobilisé dans nos débats mais aussi de sa capacité à s'intégrer au jargon technocratique des ministères de l'Éducation et de l'Immigration à travers le monde. La démocratie délibérative est donc non seulement une théorie intelligente mais aussi une théorie commode parce qu'elle permet aux politiciens et aux intellectuels d'insister sur le fait que l'intégration culturelle n'est pas nécessaire à la démocratie. Habermas soutient qu'il n'y a pas de contradiction «théorique» entre le pluralisme culturel et l'intégration démocratique. Or il n'explique pas en détail ce qui, précisément, permet aux citoyens de ressentir qu'ils partagent un même espace public.

*La Classe de Madame Lise* illustre le problème de la ségrégation scolaire, mais celui-ci n'est qu'un aspect d'un problème plus général: la concentration ethnique. Comment s'intégrer dans une école, un quartier ou une entreprise où on retrouve jusqu'à 60 %, 80 % ou 100 % d'immigrants? Si l'intégration vient avec le dialogue, encore faut-il que les Québécois d'origine et les immigrants soient fréquemment en contact les uns avec les autres. Michel Venne soulignait récemment (*Le Devoir*, 21 août 2006) que les jeunes Québécois ne percevaient pas l'immigration comme une menace parce qu'ils vivaient «avec les immigrants depuis l'école primaire». Cela n'est que partiellement vrai. Une étude de la CSQ a démontré que 60 % des élèves d'origine immigrante étudiaient dans des écoles à majorité immigrante (*Le Devoir*, 24 mai 2006). Si une minorité d'élèves québécois a la chance de fréquenter des écoles mixtes, la situation en général au Québec est plutôt marquée par la ségrégation scolaire.

### La concentration ethnique

Les Québécois sont en général mécontents de la concentration ethnique, mais celle-ci n'est pas pour autant facile à éliminer. Tous les pays qui ont reçu une immigration considérable y sont aujourd'hui confrontés. Comme l'a démontré le Prix Nobel d'économie Thomas Schelling, elle peut surgir dès que les préférences

des groupes sont légèrement divergentes en matière résidentielle. Si les immigrants tendent à s'établir dans des quartiers où il y a d'autres immigrants et si les Québécois souhaitent vivre dans des quartiers où il n'y a pas que des immigrants, alors on peut très rapidement se retrouver dans une situation de ségrégation complète. C'est ce qui s'est passé dans les quartiers montréalais de Côte-des-Neiges, Parc-Extension ou Montréal-Nord. Cela explique aussi en partie pourquoi des centaines de milliers de Québécois ont quitté l'île pour la banlieue au cours des 30 dernières années (Michel Paillé, *Le Devoir*, 6 octobre 2006). Aujourd'hui, même les intellectuels et les politiciens qui prônent de manière ostentatoire l'«ouverture sur l'autre» et qui plaident pour le «dialogue entre les cultures» ne vivraient pas dans ces quartiers. Même les «interculturalistes» les plus convaincus n'envoieraient pas leurs enfants dans la classe de Madame Lise!



Jürgen Habermas

S'il est difficile de comprendre comment des gens qui vivent dans des sociétés parallèles peuvent partager un espace public, il est encore plus difficile de voir comment ils le peuvent lorsqu'ils ne partagent pas une langue commune. En un sens, l'intégration linguistique est essentielle à la délibération. Si plusieurs commentateurs sont optimistes par rapport à la francisation des immigrants (Yara el-Ghadban, *Le Devoir*, 6 octobre 2006), d'autres, comme Paul Morissette (*Le Devoir*, 9 septembre 2006), représentant syndical des professeurs de français aux immigrants, se montrent tout à fait pessimistes. Malgré les cours de français qui leur sont offerts, de nombreux immigrants se dirigent vers l'anglais parce qu'il est plus facile de trouver un emploi dans cette langue au Québec. Cela fait peut-être le bonheur des lobbys patronaux mais soulève également un doute sur la légitimité de nos politiques d'immigration. Celles-ci visent-elles à produire des travailleurs ou des citoyens? Pourquoi l'intégration économique devrait-elle avoir préséance sur l'intégration démocratique?

Selon Pierre Georgeault, directeur du Conseil supérieur de la langue française, 70 % des immigrants d'origine «latine» (catégorie qui comprend les pays de langue latine et de la Francophonie), arrivés au Québec au cours des 25 dernières années, utilisent le français dans leurs interactions publiques. À l'inverse, chez les immigrants d'origine non latine (surtout asiatiques ou originaires du Commonwealth) — la moitié des immigrants environ —, seulement 22 %

utilisent le français dans leurs interactions publiques. Pire: 62 % de ces immigrants ne comprennent même pas le français. En d'autres mots, ils sont en pratique exclus de l'espace public québécois, et ce, même s'ils vivent ici depuis cinq, dix ou vingt ans.

Comme on le voit, la réflexion ne peut se limiter — comme chez nombre d'habermassiens convaincus — à ce qui rend la démocratie possible «en principe». Elle doit s'étendre aux difficultés pratiques à créer des espaces publics fonctionnels. Habermas lui-même semble percevoir le problème. Dans un discours prononcé à la réception du prix Bruno Kreisky en mars dernier, Habermas s'inquiétait de l'éclatement de l'espace public causé par Internet. Si le cyberspace peut jouer un rôle positif, par exemple dans la lutte contre les dictatures, il peut aussi compliquer l'organisation des débats, a-t-il fait remarquer. Dans les démocraties occidentales, l'espace public s'est traditionnellement organisé autour des médias de masse et de la culture populaire. Un espace public peut surgir entre des gens qui ne proviennent pas d'une même «culture», mais peut-il également surgir entre des gens qui vivent dans des sphères médiatiques séparées?

La réflexion de Habermas rejoint les propos de Jacques Godbout, qui s'inquiétait récemment (*L'Actualité*, 1<sup>er</sup> septembre 2006) de la multiplication des antennes paraboliques permettant aux immigrants de rester branchés en permanence sur la télévision de leur pays d'origine et de ne jamais s'intégrer à l'espace public québécois. Certains, comme le dramaturge Olivier Khemed (*Le Devoir*, 12 septembre 2006), ont vu dans ce commentaire une forme d'arabophobie. Pourtant, la question mérite d'être posée: Peut-il vraiment y avoir un espace public lorsque les citoyens adoptent des profils radicalement différents dans leur consommation de biens culturels? Le diagnostic dressé par Godbout est sans doute partiel, mais il nous rappelle que nous ne connaissons rien au Québec du mode de consommation des biens culturels par les populations immigrantes. Leurs principaux canaux d'intégration à la démocratie québécoise sont-ils TQS, TVA et Radio-Canada ou plutôt CTV, CNN et al-Jazira? Nous n'en savons rien puisqu'il n'existe aucune étude sérieuse sur cette question.

### Nier le réel

Que dirait Habermas de *La Classe de Madame Lise*? La diversité culturelle n'est évidemment pas un obstacle à l'intégration démocratique. Mais peut-on dire la même chose lorsqu'elle produit des concentrations ethniques excessives dans les milieux résidentiel, scolaire, professionnel, et lorsqu'il y a absence d'intégration linguistique? On utilise souvent les théories habermassiennes pour rejeter l'idée selon laquelle la démocratie nécessite un socle, une culture commune. Pourtant, la culture n'est pas seulement un bagage hérité de nos parents et de nos grands-parents; elle comprend aussi des manières concrètes d'accéder à l'information et aux débats publics. Comment nier le rôle des journaux, de la radio, de la télévision, des magazines, de la littérature, de la musique et du cinéma dans la constitution des espaces publics?

En somme, intellectuels et politiciens abusent parfois des théories de la démocratie délibérative. La promotion du «dialogue» est souvent leur unique et commode réponse aux problèmes sérieux que pose l'éclatement et la fragmentation de l'espace public. Ces théories risquent même de se transformer en idéologies niant le réel. Alors que les mesures d'intégration coûtent cher et butent souvent sur des résistances, les appels à la discussion, eux, sont gratuits et permettent de clore à bon compte des débats délicats. Le «dialogue» devient alors une sauce magique créant temporairement l'illusion du lien social. Ironiquement, les théories obsédées de délibération se transforment alors en arme rhétorique permettant... d'étouffer toute discussion.

Faites parvenir vos suggestions et commentaires à Antoine Robitaille et à

Pour en apprendre un peu plus sur l'économie sociale et solidaire

Presses de l'Université du Québec

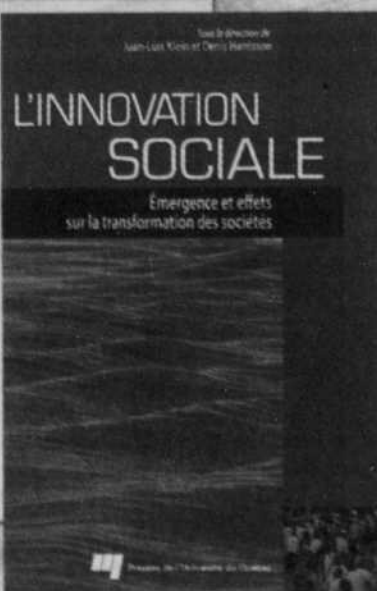
### L'innovation sociale

Émergence et effets sur la transformation des sociétés

Sous la direction de Juan-Luis Klein et Denis Harrison

Dans cet ouvrage, les auteurs étudient les innovations sociales dans trois champs fondamentaux : travail et emploi, conditions de vie ainsi que développement et territoire. Ils y abordent les innovations sociales comme facteur de changement en les situant dans leur contexte économique et technologique.

42\$



### Le développement social

Un enjeu pour l'économie sociale

Sous la direction de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay

Si le gouvernement du Québec modifie le modèle étatique de développement social, quels rôles incombent dorénavant aux divers acteurs du développement social et du développement des communautés? Comment définir le terme « développement social »? Quelle place réservera-t-on aux organismes communautaires?

40\$



### Revenu minimum garanti

Comparaison internationale, analyses et débats

Lionel-Henri Groulx

Lionel-Henri Groulx fait ressortir ici les dilemmes que pose toute stratégie de mise en place d'un revenu minimum garanti (minimum social, impôt négatif ou revenu de citoyenneté) tant au plan des effets redistributifs et de l'efficacité économique qu'à celui de l'incitation à l'emploi. Il aborde également les controverses quant à sa faisabilité économique et sa légitimité politique.

39\$



Disponible chez votre libraire ou au [www.puq.ca](http://www.puq.ca)

Université du Québec Québec